Paris Est Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois

1 Place Uranie
94340 Joinville-le-Pont
01 48 71 59 00 - accueil@pemb.fr

www.parisestmarnebois.fr

Restons connectés

Conception : So Pops - contact@sopeps.com - Crédits photos : Paris Est Marne & Bois

Rapport d'**Activités**



Paris Est Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Paris Est Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois

1 Place Uranie
94340 Joinville-le-Pont
01 48 71 59 00 - accueil@pemb.fr

www.parisestmarnebois.fr

Restons connectés

Conception : So Pops - contact@sopeps.com - Crédits photos : Paris Est Marne & Bois

2019 Rapport d'**Activités**







Paris Est Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité
Paris Est Marne&Bois

BRY-SUR-MARNE I CHAMPIGNY-SUR-MARNE I CHARENTON-LE-PONT
FONTENAY-SOUS-BOIS I JOINVILLE-LE-PONT I LE PERREUX-SUR-MARNE

13 communes
510 000 habitants

MAISONS-ALFORT I NOGENT-SUR-MARNE I SAINT-MANDÉ
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS I SAINT-MAURICE
VILLIERS-SUR-MARNE I VINCENNES

LE SOMMAIRE

Les Assises du Territoire 7

La gouvernance de Paris Est Marne&Bois 11

Ressources 15

Eau & assainissement 19

Aménagement 23

Lien social, habitat, logement & politique de la ville 27

Amélioration du cadre de vie 31

La culture, le sport & le tourisme 35

Environnement & développement durable 39

Développement économique 45



Olivier CAPITANIO
Président du Territoire
Paris Est Marne&Bois
Maire de Maisons-Alfort

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Vous avez toutes les cartes en main pour réussir » : tel est le slogan de notre intercommunalité Paris Est Marne&Bois qui est devenue en seulement quelques années d'existence le Territoire de référence de l'Est parisien. En effet, nous avons su mener à bien les transferts de compétences prévues par la loi, sans pour autant nous éloigner des préoccupations concrètes de nos habitants ni dégrader la qualité et la réactivité du service public, qui ont été maintenues voire améliorées grâce à la mobilisation de toutes les énergies. De plus, nous avons lancé de nombreuses initiatives innovantes en faveur du développement durable formalisées dans notre Plan climat Air Energie Territorial qui nous ont permis d'obtenir la distinction « Territoire engagé pour la nature ».

L'année 2019 aura aussi été celle d'un plan d'investissements sans précèdent au bénéfice de nos communes, afin de faire bénéficier ces dernières d'un intéressement quant à leur croissance de fiscalité économique :

- Nous avons aménagé un espace de coworking à Vincennes et un autre à Saint-Maur-des-Fossés, tout en reprenant la gestion de l'incubateur de Saint-Mandé.
- Nous avons requalifié l'avenue Pasteur à Saint-Mandé, de manière à offrir une desserte de qualité au futur pôle de développement économique aménagé par la commune.
- Nous avons permis le bouclage du plan de financement des études de la future gare « Bry-Villers-Champigny » à hauteur d'un million quatre cent mille euros.
- Nous avons inauguré un équipement sportif majeur de type « City stade » en limite du quartier politique de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
- Nous avons lancé le plan de financement de maraudes pour venir en aide aux sans-abris dans le Bois de Vincennes en partenariat avec les communes riveraines et l'association Emmaüs.

Enfin, préserver les milieux aquatiques constitue l'une de nos priorités et nous avons ainsi dégagé plus de 40 millions d'euros pour dépolluer la marne.

A l'aube d'un nouveau mandat, nous souhaitons voir notre statut conforté afin de relever les nombreux défis qui se présentent face à nous.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Bien cordialement

Olivier Capitanio

Président du Territoire Paris Est Marne&Bois
Maire de Maisons-Alfort

LES GRANDES ACTIONS 2019

11 MARS
Installation de la Conférence intercommunale du logement (CIL) de Paris Est Marne&Bois en Mairie de Vincennes

21 MAI
L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois reçoit le label « Ville et Métier d'Art »

28 JUIN
Assises du Territoire à l'Hotel de Ville de Saint-Maur-des-Fossés

25 SEPTEMBRE
Inauguration de l'incubateur de Saint-Mandé

9 OCTOBRE
Livry-Gargan : l'État et les collectivités, dont Paris Est Marne&Bois, ont signé un protocole d'engagement pour une meilleure qualité environnementale et sanitaire de l'eau relatif à la baignade en Marne.

28 NOVEMBRE
Lancement de la dynamique de « dialogue entre acteurs locaux » VITAWIN

10 DÉCEMBRE
Inauguration de l'espace de co-working de Vincennes

16 DÉCEMBRE
Le Conseil de Territoire approuve à l'unanimité le projet de Plan Climat Air Energie Territorial

LES ASSISES DU TERRITOIRE

LES ASSISES DU TERRITOIRE

Après trois ans d'intercommunalité, les 13 communes regroupant le territoire Paris Est Marne & Bois, ont souhaité dresser un bilan des actions accomplies et réfléchir ensemble sur leur projet de territoire.

À l'invitation de Jacques JP Martin, Président de Paris Est Marne & Bois et de Sylvain Berrios, Maire de SaintMaur et Vice-Président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs et un grand nombre de leurs partenaires se sont retrouvés le 28 juin 2019 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Maur à l'occasion des Premières Assises du Territoire.

Le préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost et le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Christian Favier, le Sous-Préfet d'Arrondissement, le President et la Directrice Générale de la Chambre de Commerce du VAL-DE-MARNE , la Présidente de la Chambre des Métiers ; élus régionaux, départementaux, maires adjoints, conseillers municipaux, en autres , ont participé à cette manifestation et évoqué les multiples actions menées de concert pour le développement harmonieux de ce territoire de référence de l'Est parisien.

En préambule des Assises, les intervenants ont évoqué **les grands dossiers de nature à favoriser le développement du territoire.** On peut citer le projet Daguerre sur le Pôle Image, le projet Bercy-Charenton -, Géosciences à Saint-Mandé, le Baltard à Nogent-sur-Marne, le Jardin des facultés à Saint-Maur-des-Fossés et le développement de la gare à Fontenay-Sous-Bois.

Au terme de trois tables rondes intitulées :

- **Dans quel territoire vivons-nous ?**
- **Une intercommunalité « coopérative de villes », quel bilan au bout de 3 ans ?**
  Quelle réalité intercommunale pour les villes après trois ans ?
- **Quel projet de territoire au service de notre qualité de vie ?**

L'ensemble des intervenants ont pu démontré **l'incroyable richesse et dynamisme de notre territoire.**

Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur-des-Fossés et Vice-Président de l'intercommunalité, a pour sa part salué **la création d'ateliers** qui font émerger de nouveaux projets (grâce notamment au développement d'espaces de co working qui sont désormais accompagnés par le Territoire), ou favorisent l'émergence d'une force collective notamment pour faire entendre d'une voix forte l'avis des populations de l'Est parisien, par exemple lorsqu'il s'agit d'intervenir pour les nuisances générées par la plate-forme aéroportaire d'Orly.

Il s'agit d'un territoire en **perpétuelle mutation,** a pu souligné Jean-Pierre Spilbauer, Vice-Président de l'intercommunalité, Maire de Bry-sur-Marne, en charge de la politique des transports. Il faut également savoir que Paris Est Marne & Bois est le territoire le plus densément maillé à pied à un réseau de transport en commun ».

C'est aussi un territoire à **forte capacité d'attraction résidentielle** et. Les maires ont la responsabilité de fabriquer la ville et sont désormais confrontés à la grande nouveauté des sujets : l'adaptation au changement climatique, la cohésion sociale, le prix des logements (ou des bureaux), la cohésion intergénérations.

LES ASSISES DU TERRITOIRE
Paris Est Marne & Bois



Pour Jacques JP Martin, « la Métropole, doit être la coopération des Territoires. Le Territoire est la bonne échelle pour une vraie intercommunalité ».

Pour Christian Favier, Président du Conseil départemental, « le Territoire Paris Est Marne & Bois est **un partenaire pour de multiples projets utiles,** voire vitaux pour nos concitoyens ». Il a notamment évoqué trois sujets majeurs où le département et l'intercommunalité travaillent ensemble : - l'Inter-opérabilité de la ligne 15 Sud et 15 Est du Grand Paris Express, - la réalisation dans son intégralité de la gare RER Villiers/Champigny, - le lancement prochain de l'enquête publique Orbival.

Objectif majeur de l'intercommunalité et de l'ensemble des communes qui la composent, la croissance verte est un domaine où le territoire a une longueur d'avance sur les autres. Comme l'a souligné Marie-Hélène Magne, Vice-Présidente en Charge de l'environnement, « depuis la création de l'intercommunalité, de multiples actions ont été engagées et nous nous sommes fixés l'objectif de réduire fortement le gaspillage alimentaire en passant de 350 kg de déchets par an et par habitant à 200 kg. Pour ce faire nous avons, entre autres, harmonisé la couleur des containers de tri, déployé des éco-animateurs territoriaux, renouvelé le parc automobile avec des véhicules propres, mis en réseau les déchetteries, livré 2 500 composteurs…».



D'autres initiatives plus originales sont à mettre à l'actif de l'intercommunalité : - la mise en place du **tri des biodéchets dans les écoles.** Résultat : 230 t ont été collectées et valorisée par l'ensemble des écoles ; - le lancement d'une **opération zéro déchets** avec la participation de 250 familles impliquées ; - la création d'une plate-forme Marne & Bois Troc sur le site Web de Paris Est Marne & bois et la liste n'est pas exhaustive… **Paris Est Marne & Bois est un territoire pionnier, l'un des plus investis dans la gestion des déchets et l'environnement.**

En conclusion de cette matinée d'échange, ***« Paris Est Marne & Bois est un territoire jeune qui s'appuie sur une histoire ancienne »,*** a précisé Jacques JP Martin. « Nous sommes donc en balance perpétuelle entre le respect du patrimoine ancien et la modernité. Notre ambition est de faire que l'addition de nos communes soit une addition d'atouts. Notre volonté est de favoriser le maillage, non la centralisation ».

« Notre projet de territoire est un projet d'entreprendre qui s'inscrit dans le respect de l'intégrité des communes », a conclu Sylvain Berrios.

Pour Paris Est Marne & Bois, ***« l'objectif est d'avoir un projet de territoire au service de « notre qualité de vie ».***

LA GOUVERNANCE DE PARIS EST MARNE&BOIS

LA GOUVERNANCE DE PARIS EST MARNE&BOIS : UNE LOGIQUE DE COOPÉRATIVE DE VILLES

Le Conseil de territoire :

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de territoire proportionnel à sa population.

Les conseillers de territoire :

Bry-sur-Marne :
- Isabelle DALLEAU
- Vincent PINEL
- **Jean-Pierre SPILBAUER**

Champigny-Sur-Marne :
- Caroline ADOMO
- Sophie AMAR
- Chrysis CAPORAL
- François COCQ
- Michel DUVAUDIER
- **Christian FAUTRÉ**
- Jean-Jacques GUIGNARD
- Laurent JEANNE
- Sengul KARACA
- Marie KENNEDY
- Gérard LAMBERT
- Sergine LEFIEF
- Patrick LE GUILLOU
- Valérie ZELIOLI

Charenton-le-Pont :
- Sylvain DROUVILLE
- Benoit GAILHAC
- **Hervé GICQUEL**
- Delphine HERBERT
- Marie-Hélène MAGNE

Fontenay-sous-Bois :
- Clémence AVOGNON ZONON
- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Sylvie CHARDIN
- Delphine FENASSE
- **Jean-Philippe GAUTRAIS**
- Nassim LACHELACHE
- Régis PIO
- Yoann RISPAL
- Sylvie TRICOT-DEVERT
- Jean-François VOGUET

Joinville-le-Pont :
- **Olivier DOSNE**
- Jean-Jacques GRESSIER
- Virginie TOLLARD

Le Perreux-sur-Marne :
- Chantal CANALES
- Gilles CARREZ
- Pierre CARTIGNY
- Florence HOUDOT
- Alain PAVIE
- **Christel ROYER**

Maisons-Alfort :
- Thierry BARNOYER
- Jean-Luc CADEDDU
- **Olivier CAPITANIO**
- Michèle CHARBONNEL
- Stéphane CHAULIEU
- Michel HERBILLON
- Mary-France PARRAIN
- Catherine PRIMEVERT
- Christine RASETTI
- Annie TRICOCHE

Nogent-sur-Marne :
- Alain DEGRASSAT
- **Jacques JP MARTIN**
- Pascale MARTINEAU
- Jean-Jacques PASTERNAK
- Christine RYNINE

Saint-Mandé :
- **Patrick BEAUDOUIN**
- Florence CROCHETON
- Marc MEDINA
- Pascale TRIMBACH

Saint-Maur-des-Fossés :
- **Sylvain BERRIOS**
- Jean-Marc BRETON
- Adrien CAILLEREZ
- Nicole CERCLEY
- Sabine CHABOT
- Nicolas CLODONG
- Thierry COUSIN
- Pierre-Michel DELECROIX
- Carole DRAI
- René GAILLARD
- Pierre GUILLARD
- Nadia LECUYER
- Germain ROESCH
- Jacqueline VISCARDI

Saint-Maurice :
- Christian CAMBON
- **Igor SEMO**

Villiers-sur-Marne :
- Jean-Philippe BEGAT
- **Jacques-Alain BENISTI**
- Catherine CHETARD
- Monique FACCHINI
- Michel OUDINET

Vincennes :
- Eric BENSOUSSAN
- Brigitte GAUVAIN
- Laurent LAFON
- Dominique LE BIDEAU
- Pierre LEBEAU
- **Charlotte LIBERT-ALBANEL**
- Robin LOUVIGNE
- Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET
- Gilles PANNETIER

**Les maires de Paris Est Marne&Bois*



Le Bureau de territoire 1 ville = 1 voix

Composé du Président, des 12 vice-présidents et des maires, qui y assistent à titre consultatif, il se réunit avant chaque Conseil de territoire afin de le préparer et débattre des points qui y seront présentés. Il dispose également de pouvoirs propres, délégués par le Conseil de territoire, afin de régler toutes les affaires liées au fonctionnement courant du Territoire.



Jacques JP MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne

Président



Sylvain BERRIOS
Maire de Saint-Maur-des-Fossés

1er Vice-Président
L'élaboration de projet de territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Marne en partage : le SAGE, Marne Vive



Christian FAUTRE
Maire de Champigny-sur-Marne

2ème Vice-Président
Le Programme Local de l'Habitat (PLH), l'action sociale, la santé, l'emploi, la politique d'insertion



Olivier CAPITANIO
Maire de Maisons-Alfort

3ème Vice-Président
Président de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), les relations avec le Conseil départemental du Val-de-Marne



Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire de Fontenay-sous-Bois

4ème Vice-Président
Le développement économique, la mise en œuvre du contrat de développement territorial pour le Contrat de Développement Territorial Paris Est entre Marne et Bois



Charlotte LIBERT-ALBANEL
Maire de Vincennes

6ème Vice-Présidente
Culture, sport, tourisme culture, patrimoine



Florence HOUDOT
Conseillère municipale du Perreux-sur-Marne

6ème Vice-Présidente
Les finances, le contrôle de gestion, les subventions



Marie-Hélène MAGNE
Première-adjointe au Maire de Charenton-le-Pont

7ème Vice-Présidente
La collecte, le traitement et la valorisation des déchets, la lutte contre les pollutions et nuisances, le PCAET



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne

8ème Vice-Président
L'aménagement du territoire, la politique de la ville, le renouvellement urbain



Patrick BEAUDOUIN
Maire de Saint-Mandé

9ème Vice-Président
Le développement scientifique, culturel et l'innovation sur le territoire, le projet d'itinéraire culturel européen dans la Vallée de la Marne



Jean-Jacques GRESSIER
Premier-adjoint au Maire de Joinville-le-Pont

10ème Vice-Président
La protection de l'environnement et l'intégration de l'A86 dans la Vallée de la Marne, le développement des ports de plaisance, l'eau et l'assainissement



Jean-Pierre SPILBAUER
Maire de Bry-sur-Marne

11ème Vice-Président
Les mobilités, les déplacements, les transports, les relations avec la Société du Grand Paris, Orbival, le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF)



Igor SEMO
Maire de Saint-Maurice

12ème Vice-Président
L'administration, la communication interne, le numérique

Les commissions thématiques :

Au nombre de 6, elles examinent les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de territoire dans leur domaine et peuvent proposer des modifications aux projets de délibérations ou encore formuler tout avis.

1. Urbanisme, Aménagement, politique de la ville, action sociale, politique de l'habitat.
2. Développement économique, emploi/insertion, les Contrats de Développement Territorial (CDT), Tourisme.
3. Environnement, Ecologie Urbaine, Collecte, traitement et valorisation des déchets, Plan Climat-Energie Territorial (PCAET).
4. Mobilités, Déplacements, Transports Urbains.
5. Finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, État, Europe) et l'administration générale.
6. Culture, sport, tourisme et patrimoine.

RESSOURCES

RESSOURCES

Le Territoire Paris Est Marne&Bois est issu essentiellement de communes isolées (9 sur 13), c'est-à-dire qui n'appartenaient pas à une intercommunalité au 1er janvier 2016, date de création de la Métropole du Grand Paris et des Territoires.

La loi dispose que tout transfert de compétences entraine le transfert des moyens (humains, financiers, matériels…) nécessaires à sa mise en œuvre. Ainsi, depuis 2016, les communes ont transféré des agents et des moyens financiers au Territoire, afin qu'il puisse exercer les compétences confiées par la loi, au bénéfice de ses communes.

L'année 2019 est marquée par le renforcement des recrutements et des transferts afin de structurer au mieux nos différentes Direction : Lien social, habitat logement et politique de la ville, Développement économique mais également par la création d'une régie dans le cadre de la collecte des déchets ménagers pour la commune de Joinville-le-Pont (23 agents).

CHIFFRES CLÉS

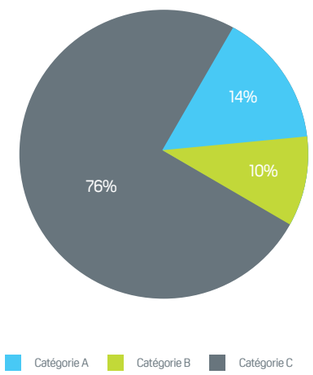
31 décembre 2018 :
186 agents

31 décembre 2019 :
236 agents

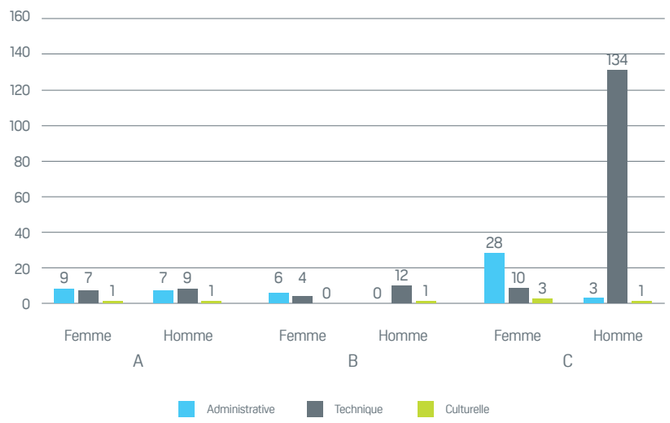
75% d'agents titulaires

25% d'agents contractuels

Répartition des agents par catégorie :



Effectifs par genre et par catégories



Au niveau financier, le Territoire est financé essentiellement par des contributions des communes via le Fonds de compensation des charges transférées (FCCT) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui s'élève à 54.4 millions au 31 décembre 2019. Les dépenses effectuées par le Territoire au titre de ses différentes compétences remplacent celles précédemment assumées par les communes.

Le FCCT est notamment destiné à financer les compétences transférées au Territoire et est donc voté chaque année en Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT). Le FCCT s'élève à 35.5 millions d'euros au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des 13 communes membres.

Etablissement de l'annexe budgétaire recensant les emprunts garantis par le Territoire depuis sa création au titre du logement social : 35 garanties d'emprunt octroyées pour un total d'encours de dette de 27 millions d'euros au 31 décembre 2019

CHIFFRES CLÉS

Encours de dette (BP)

au 31 décembre 2018 :

5,4M D'€
(hors assainissement)

Taux d'épargne brute :

2,4%

Il mesure la capacité d'autofinancement de la collectivité, c'est-à-dire l'excédent dégagé chaque année, permettant d'investir ou rembourser les emprunts existants.
En forte dégaradation par rapport à 2018 (taux de 5,4%).

1916

factures dématérialisées

Mise en œuvre le 21 décembre 2018 de la réception automatisée des factures dématérialisée via la plateforme nationale Chorus, PEMB a traité 1916 factures dématérialisées en 2019 contre 43 en 2018 soit une progression exponentielle de plus de 45%.



EAU & ASSAINISSEMENT

EAU & ASSAINISSEMENT

Au titre de sa compétence assainissement, le territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de près de 900 km. Le territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 4 objectifs principaux :

Les missions de la Direction de l'Assainissement sont les suivantes :

- La gestion et l'entretien du réseau et son patrimoine.
- La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens.
- La programmation et l'établissement d'un programme d'études et de travaux.
- L'information et le conseil aux usagers ainsi que la publication d'indicateurs de performance pour un meilleur dialogue entre le service public d'assainissement et les usagers.



Le 24 juin 2018, le conseil de territoire a voté pour l'instauration du règlement d'assainissement territorial. Dans celui-ci apparait notamment l'obligation d'obtenir un certificat de conformité pour la vente des biens mobiliers.

Cette obligation possède un double effet, il permet aux acquéreurs de connaître la conformité effective ou non du bien acheté. Le service conformité qui est chargé de cette mission. Suite au contrôle, le service assainissement adresse au propriétaire par courrier le rapport sur la conformité ou la non-conformité du raccordement.

En cas de non-conformité, le rapport indique la nature des travaux à réaliser et le délai imparti pour les effectuer. 3814 enquêtes ont été réalisées sur l'ensemble du Territoire par le service conformité. 2332 ont été diagnostiqués conformes et 1482 non conformes.

Dans le cadre d'une convention d'aides financières signée entre de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'EPT, 128 demandeurs ont pu bénéficier de subventions pour des travaux de mise en conformité pour un montant total de 341 128 euros.

En 2019, **105 branchements** ont été réalisés sur l'ensemble des 13 communes et 953 avis techniques en assainissement ont été emis sur les permis de construire.

CHIFFRES CLÉS

Entretien préventif de **120 kilomètres** de réseaux

38 agents territoriaux

3 communes gérées en délégation de service public (DSP)

10 communes gérées en régie directe

8 600 avaloirs curés et nettoyés

250 interventions curatives

35 M D'€ d'investissement pour la création et la rénovation des réseaux eaux pluviales et eaux usées

500 tonnes de déchets extraits et traités

3 814 contrôles de conformité (vérification du raccordement des immeubles au réseau public de collecte des eaux usées et pluviales)

2 332 **installations conformes**

NB : Une convention d'aide financière signée avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'octroyer des subventions aux riverains engageant des travaux de mise en conformité de leur propriété.



AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, les établissements publics territoriaux exercent de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain. La Direction de l'Aménagement a été créée le 1er septembre 2018, avec la mise en place d'une équipe dédiée, renforcée en 2019 et qui compte désormais 5 agents dont 2 arrivées en 2019.

BILAN 2019 :

Durant l'année 2019, la direction de l'Aménagement a renforcé son partenariat étroit avec les communes membres et son bilan est le suivant :

Bry/Villiers/Champigny :

➤ Convention de Financement des frais d'études (PRO) de la Gare BVC (1,33M€).

Champigny :

➤ Suivi des études urbaines de la future ZAC Champigny Paris Est menées par Epa Marne.

➤ Approbation de la convention de participation financière liée au CIN pour les études urbaines thématiques menées sur le périmètre global de l'ex-VDO.

Champigny-NPNRU du Bois l'Abbé :

➤ Lancement des études de maitrise d'œuvre urbaine et de programmation.

➤ Signature du protocole de préfiguration en février et validation du dossier de bilan à mi-parcours auprès de l'Etat en décembre.

➤ Contractualisation d'une convention de financement avec la Région Ile de France pour une durée de 8 ans.



Réunion publique Nogent-sur-Marne



Signature du Protocole de Préfiguration du Bois l'Abbé

Charenton-le-Pont :

➤ Signature de la charte éco-quartier pour le projet Charenton-Bercy.

Gare Bry Villiers Champigny (BVC)

➤ Participation aux réunions techniques de coordination de l'opération Charenton-Bercy avec l'initiation d'une réflexion sur le futur mode de collecte.

Fontenay-sous-Bois :

➤ Nouvelle concession d'aménagement sur le secteur des Alouettes.

➤ Lancement d'une procédure de DUP sur le secteur Tassigny Auroux dans le cadre de la concession d'aménagement.

Joinville-le-Pont :

➤ Lancement de la concertation citoyenne sur le devenir de l'avenue Gallieni, avec la tenue d'un stand citoyen sur le marché, de balades urbaines, d'ateliers participatifs et de réunions de concertation.

Le Perreux-sur-Marne :

➤ Lancement d'une étude urbaine confiée à la SPL Marne-au-Bois sur le secteur des Joncs Marins.

Nogent-sur-Marne :

➤ Grande concertation citoyenne autour des commerçants et des riverains sur le projet « Cœur de Nogent » et réalisation d'études techniques et programmatiques pré-opérationnelles.

Pôle Images Bry/Villiers :

➤ Suivi, en lien avec la Direction du développement économique et les communes concernées, du projet de programmation économique de la ZAC des Fontaines Giroux et de requalification des studios de Bry initié par Epa Marne.

Saint-Maur :

➤ Approbation du Dossier de Réalisation de la ZAC des Facultés.



Saint-Maur : ZAC des Facultés

Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 2 directeurs adjoints
- 1 cheffe de projet Renouvellement Urbain
- 1 chargée de projets

Missions

- Suivi d'une **vingtaine de projets d'aménagement**



Charenton : Projet Charenton-Bercy



Charenton : Projet Charenton-Bercy : Passerelle Valmy

LIEN SOCIAL, HABITAT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

LA DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Composée de 7 personnes au 31 décembre 2019 contre 3 au 1er janvier 2019, elle a été créée au 1er juillet 2019 afin de donner une cohésion d'ensemble sur ces thématiques qui impactent l'ensemble des habitants du Territoire.

4 recrutements se sont échelonnés entre avril et décembre 2019.

En matière de lien social, les faits marquants sont :

- Le financement des maraudes réalisées par EMMAUS dans le Bois de Vincennes pour soutenir les personnes qui y habitent dans des conditions précaires. La subvention à ce dispositif d'intervention sociale s'élève **à 105 000 €uros.**
- Le soutien financier au projet d'auto-école sociale, la seule du Département, qui s'est ouverte en 2019 à Villiers-sur-Marne à hauteur **de 5000 €uros** et constitution d'un dossier de subventionnement d'un véhicule auto-école à boite automatique pour 2020.

En matière de logement, les faits marquants sont :

- L'installation en mars de la Conférence Intercommunale du Logement.
- La réalisation d'un diagnostic partagé de l'offre, de la demande et de l'occupation du parc social à l'échelle du Territoire à travers notamment une dizaine de réunions (COPIL, COTECH, Ateliers) réunissant les principaux acteurs du Territoire (Villes, bailleurs, associations Territoire).
- En 2019 le Territoire a garanti **27,2 millions d'euros d'emprunts** qui vont permettre la réalisation de **427 logements locatifs sociaux** dont 86 seront réservés au Territoire en contrepartie de sa garantie financière.
- Une Commission de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent territorial a été créée pour assurer une **totale transparence,** composée d'élus du Territoire et des communes concernées.
- Une participation active aux Conventions d'Utilité Sociale des principaux bailleurs du Territoire afin de **renforcer la coopération entre les acteurs eu égard à l'intérêt porté au devenir du parc social du Territoire.**
- **Le prolongement de la gestion transitoire de l'aire de grand passage des gens du voyage à Valenton,** pilotée par l'Etat, le Département en partenariat avec les 3 Territoires du Val de Marne.
- Une interface active avec les **offices publics** d'HLM du Territoire.
- La participation au groupe de travail de l'**Alliance des Territoires.**





En matière de politique de la ville et d'insertion, les faits marquants sont :

- L'approbation à l'unanimité au **conseil de Territoire du 16 décembre des Protocoles d'Engagements Réciproques et Renforcés** portant avenant aux contrats de Ville de Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur-des-Fossés et Villiers-sur-Marne.
- La finalisation du **dossier de marché public** relatif à l'analyse des besoins sociaux après concertation avec les représentants des 13 villes membres.
- **La mise en œuvre de la thématique Insertion en direction des publics en difficultés d'insertion,** à travers notamment le développement des clauses d'insertion, dans le cadre des marchés publics des villes membres, les travaux du Grand Paris Express, le développement d'un partenariat avec tous les acteurs de la Politique de la Ville et de l'Insertion (Pole Emploi, les Missions Locales, Cap Emploi, la CAF, les associations locales, les directions Politique de la Ville des Villes membres…).
- **Le suivi des actions financées** notamment auprès des associations ou tiers acteurs de la Politique de la ville, comme l'Ecole de la Deuxième Chance ou le CIDFF.

En matière d'habitat, les faits marquants sont :

- La participation financière de près de **80 000 €uros** aux Fonds de Solidarité Habitat du Département.
- Cette action a été identifiée d'intérêt territorial.
- La participation du Territoire à l'élaboration du **Plan Départemental de lutte contre l'Habitat Indigne.**
- La signature d'une **charte de relogement** pour le NPNRU à Champigny-sur-Marne.
- Lancement en mars 2019 d'une étude préalable à une intervention sur le parc privé de logements situé à Charenton-le-Pont. Cette mission doit s'achever en 2020.

CHIFFRES CLÉS

427
logements locatifs sociaux ont bénéficié d'une garantie d'emprunt de l'EPT

105 000€
de subvention pour le financement des maraudes par EMMAUS

80 000€
de participation financière aux Fonds de Solidarité Habitat du Département

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le territoire offre un cadre de vie d'exception à préserver. L'Elaboration et l'adoption du PADD est un chantier complexe, qui s'étendra sur plusieurs années. Néanmoins, dans l'attente, le Territoire mène un certain nombre d'actions dans les domaines de l'urbanisme et l'habitat.

Planification urbaine

Dans l'attente de la mise en place d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),** l'intercommunalité a en charge l'évolution des dispositifs communaux qui restent en vigueur. En 2019, l'intercommunalité a mené à terme la procédure de **révision** de la commune de Joinville-le-Pont et conduit **5 procédures de modification.**

Elle a en outre, en collaboration avec les communes concernées, instauré des **périmètres d'études** sur les communes de Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne et le Perreux-sur-Marne, et contribué à la création de l'Espace Naturel Sensible du Bois Saint-Martin à Villiers-sur-Marne.

Réglement local de publicité intercommunal (RLPI)

L'Intercommunalité a engagé une procédure d'élaboration du **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) en octobre 2018** avec pour objectif une approbation avant juillet 2020 afin d'éviter la caducité de 10 RLP communaux.

Le diagnostic, élaboré sur la base des documents existants, des évolutions réglementaires, des nouvelles formes de publicité à prendre en considération ainsi que des relevés de terrain réalisés sur l'ensemble du Territoire, a été validé en début d'année.

Trois ateliers de travail, avec les communes, ont contribué à préciser les orientations et certains choix de règlementation. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été décidé de consulter l'architecte des bâtiments de France en amont de la procédure afin d'intégrer la plupart de ses préconisations au projet.

Les propositions de réglementation et de zonage ont été longuement débattues et retravaillées avec les communes et validées avant l'été.

Les **Personnes publiques associées (PPA)** ont par la suite été conviées pour échanger sur le projet et une réunion destinée aux professionnels de l'affichage et aux associations de protection de l'environnement a permis de recueillir également leurs observations.

Tout au long de l'année, des articles d'information ont été diffusés dans les journaux locaux et sur les sites internet des collectivités, et un dossier de **concertation,** accompagné d'un registre, a été mis à disposition du public au sein de chaque mairie, ainsi qu'à la Direction Urbanisme de l'Intercommunalité. Une adresse mail dédiée est également ouverte à tous pendant la durée de l'élaboration du projet.

Publication des PLU sur le geoportail de l'urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU) a été créé en avril 2016 pour accueillir, à partir du 1er janvier 2020, tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national. Il a pour mission de **rendre accessibles ces documents** à tous les utilisateurs du site.

Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter, pour le territoire qui les intéresse, la réglementation d'urbanisme qui s'y applique.

L'objectif de l'année 2019 pour l'intercommunalité ParisEstMarne&Bois était de mettre **au format CNIG tous les PLU communaux** des 13 communes qui le composent puis de les téléverser sur le GPU. Au 1er janvier 2019, seuls 4 PLU communaux avaient été téléversés sur le GPU. Ce sont donc 9 PLU qui ont été mis au bon format.

L'importation des PLU communaux sur le GPU a permis de constituer une base de travail pour la mise en place d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** et du PLU intercommunal.



Synthèse des ateliers du territoire

En mars 2018, le bureau du territoire prenait la décision d'engager **une démarche collaborative** avec les communes membres de l'Intercommunalité au travers d'ateliers thématiques sur l'urbanisme.

5 DATES CLÉS :

- **ATELIER 1 - 26 juin 2018 :**
  Environnement - nature – biodiversité - risques et nuisances
- **ATELIER 2 - 2 octobre 2018 :**
  Patrimoine et paysage
- **ATELIER 3 - 18 décembre 2018 :**
  Economie : centralités dans le territoire, commerces, zones d'activités économiques (ZAE), mixité fonctionnelle
- **ATELIER 4 - 19 février 2019 :**
  Organisation urbaines : tissus urbains, quartiers de gare, déplacements
- **ATELIER 5 - 16 avril 2019 :**
  Logement et habitat

Ces ateliers ont eu pour objectif de **disposer d'une connaissance partagée du territoire** afin d'assurer la prise en compte de la vision des élus par la Métropole et les autres collectivités compétentes en matière d'urbanisme.

Droit de Préemption Urbain et Droit de Priorité

Au cours de cette année 2019, l'Intercommunalité a traité **une soixantaine de Déclarations d'intention d'aliéner** (DIA). **39 décisions de délégation du droit de préemption** ont été prises et, pour les 2/3, elles l'ont été au profit de **l'EPFIF** pour la réalisation de logements. Plus de la moitié des délégations du droit de préemption concernaient un bien localisé à Vincennes.

Depuis le transfert de compétence, **le nombre annuel de délégations du droit de préemption urbain est stable.** En 2019, 7 courriers ouvrant la possibilité de recourir à l'exercice du droit de priorité à l'occasion de décisions d'aliénation de biens ont été adressés à l'Intercommunalité, deux ont fait l'objet d'une délégation de ce droit à la commune concernée.

Atlas des paysages

Un atlas des Paysages est un document socle d'une connaissance partagée entre différents acteurs qui permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires et de guider l'action à différentes échelles en identifiant les éléments à protéger ou à valoriser, ainsi que les pressions qui s'exercent sur les paysages. Il constitue ainsi un outil utile pour **l'amélioration de l'insertion et de la qualité des projets d'aménagement** et, plus largement, pour les réflexions relatives aux projets de territoires intercommunaux.

Afin de couvrir l'ensemble de la région Ile-de-France par des atlas du Paysage, l'Etat a souhaité engager un **travail partenarial sur le Val-de-Marne avec les collectivités dont les compétences ont un impact sur le paysage.** Ce partenariat s'est concrétisé juridiquement par la signature, le **10 juillet 2019,** d'une convention de groupement de commande entre l'UDEA94/DRIEA-IF, le Conseil départemental du Val-de-Marne, les intercommunalités Paris Est Marne&Bois, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre. L'étude, d'une durée estimée à deux ans (2020-2021), aboutira à **la création d'un atlas des paysages du Val-de-Marne.**

L'atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne&Bois pour **l'élaboration de ses documents de planification intercommunale** (PCAET, PADD, RLPI) dont l'un des enjeux majeurs est la **préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.**

Faits marquants de 2019

- **1 révision de PLU**
- **5 modifications de PLU**

LA CULTURE
LE SPORT
& LE TOURISME

LA CULTURE, LE SPORT & LE TOURISME

Les musées sont les premières compétences « culture » transférées au Territoire.

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE SAINT-MAUR

Le recrutement d'une médiatrice a été particulièrement positif puisque les actions de médiations redémarrées en avril ont permis de proposer au public individuel (enfants et adultes) des visites commentées suivies d'ateliers de pratique artistique. L'accueil des crèches a également repris au sein des expositions. Grande nouveauté, une approche ludique de chaque exposition avec les ateliers en autonomie !

Évènements :

La participation et l'organisation d'événements comme La Nuit européenne des Musées, La Fête de l'Estampe, la Fête du Court métrage attirent un public toujours plus nombreux (794 personnes). L'animation d'un atelier lors du chantier ado de l'été avec les jeunes de R.E.L.A.I. Jeunesse a enrichi les propositions de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur. Un spectacle de Guignol, des musées-musique avec les élèves du CRR de Saint-Maur et des concerts ont attiré 256 spectateurs.

En 2019 : Faites vos vœux, L'art de se divertir, La Marne et ses pêcheurs, Portraits furent autant d'expositions portant un regard aiguisé sur les collections du musée. L'exposition Baptiste Fompeyrine, lauréat de la Biennale 2017 a mis en évidence le talent prometteur de ce tout jeune peintre et graveur.

L'ARTOTHÈQUE

Au dernier trimestre, ont démarré la conception et l'élaboration d'un site internet propre à l'artothèque. Ce site permettra au public de voir la totalité de la collection de l'artothèque, d'avoir des informations sur les artistes et ainsi préparer la sélection des œuvres à emprunter. Tournage d'un mini-film de présentation de l'artothèque, diffusé à l'accueil du musée.

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE

L'exposition hors les murs : **Le don de James Rassiat.**

Fin 2017, les enfants du peintre nogentais James Rassiat (1909-1998) offraient au musée de Nogent un ensemble de 126 œuvres. Le musée a organisé une exposition au Carré des Coignard pour rendre compte de ce don exceptionnel en janvier 2019.

CHIFFRES CLÉS

10 agents
dont deux recrutements en 2019

6 938 visiteurs
sur l'ensemble des expositions

ARTOTHÈQUE

1 156 visiteurs

1 199 oeuvres
dont 21 œuvres acquises en 2019

182 adhésions



Les œuvres représentent les bords de Marne, le bois de Vincennes et des voyages réels ou imaginaires à travers le monde.

Au musée, l'exposition ***Ferdinand Gueldry, peintre de l'eau et de la lumière*** était présentée jusque fin mai 2019 et la nouvelle exposition ***Notre Territoire à la Belle Epoque*** commençait au mois de septembre.

Afin de marquer l'entrée du musée de Nogent au Territoire, cette exposition représentait chacune des 13 villes du Territoire à la Belle Epoque au travers de la carte postale.

Entre ces deux longues expositions, au mois de juin et juillet, le musée mettait en valeur le travail qu'il réalise avec son intervenant en arts plastiques : l'exposition ***Quand les enfants illustrent des contes,*** fruit d'un partenariat avec la bibliothèque municipale de Nogent-sur-Marne, montrait les dessins des élèves de 17 classes et **l'exposition des ateliers d'arts plastiques** montrait les travaux des élèves qui prennent des cours d'art au musée à l'année.

Trois restaurations d'œuvres d'art :

- **Lucien Génin : Bal casino du Tremblay sur les bords de Marne** - Huile sur toile de l'entre-deux-guerres
- **Ferdinand Gueldry : En barque sur la Marne** - Huile sur toile, vers 1890
- **Anonyme : le Viaduc de Nogent et les bords de Marne -** Technique mixte sur isorel, 1954

Ces trois œuvres avaient besoin d'être restaurées avant leur présentation dans la nouvelle exposition permanente.

Une nouvelle scénographie de l'exposition permanente :

L'agence Point de fuite a réalisé à la demande du musée un parcours de visite allant d'un assemblage de cartes de l'Abbé Delagrive (1740) jusqu'aux années les plus festives des bords de Marne. Le parcours de visite, désormais coloré, passe par des explications sur l'importance de l'arrivée du chemin de fer dans le développement du Territoire pour les habitants, mais aussi pour les Parisiens qui y trouvèrent le dimanche des espaces propices à la détente. Canotage, baignades et guinguettes sont ainsi évoqués au travers des collections de tableaux et de documents. Le premier court métrage de Marcel Carné Nogent eldorado du dimanche (1929) est diffusé.



La classe, l'œuvre !
Projet entre l'école Bernard Palissy de Joinville-le-Pont et le Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne

Le dispositif national La classe, l'œuvre ! vise à susciter la rencontre des élèves d'une classe avec une œuvre d'art des collections des musées de France et propose aux élèves de devenir les médiateurs d'une soirée, à l'occasion de la Nuit des musées.

PROJET COMMUN AUX DEUX MUSÉES

Communication :

La création d'un compte Instagram et la mise en place à l'accueil des musées d'un écran ont donné une visibilité sur les activités diverses des musées. De même, les sites internet des musées, conçus et préparés fin 2019 verront leur mise en ligne début 2020.

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT

La compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » recouvre 2 composantes principales : la collecte, qui s'effectue en régie ou en délégation de service public, et le traitement, confié à 2 syndicats distincts (le SYCTOM et le SMITDUVM) sur le Territoire.

L'objectif est de :

- **Regrouper et mutualiser** les marchés de collecte afin de réaliser des économies dans la gestion de la compétence :
- **Améliorer** le service rendu aux habitants en matière de collecte et de déchets ;
- **Développer** une gestion durable et responsable des déchets sur le Territoire.



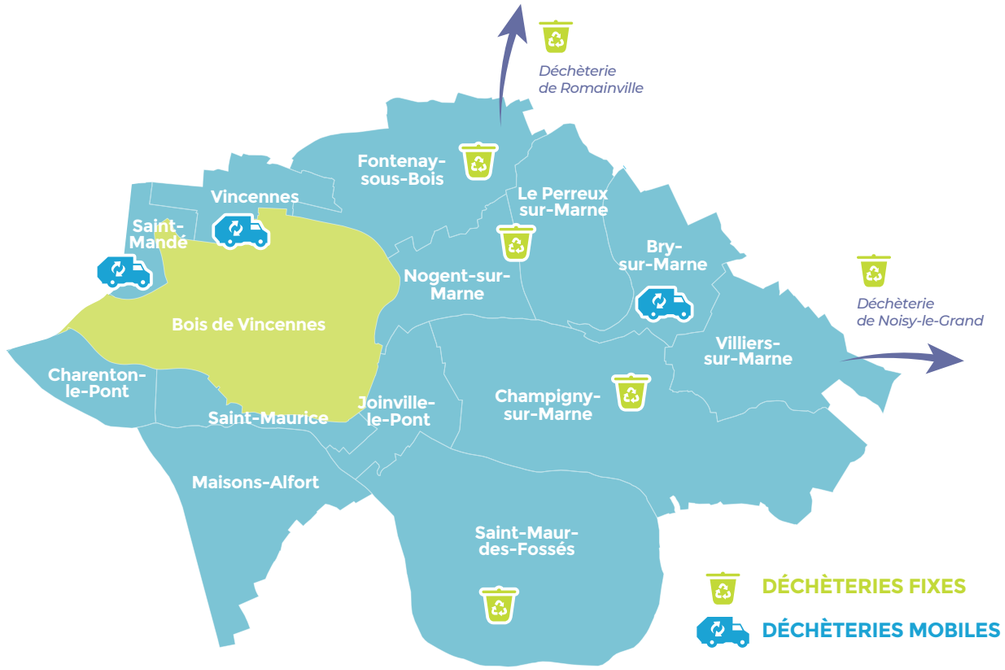
Faits marquants de 2019

- Le passage à Joinville-le-Pont d'une collecte en régie directe gérée par le Territoire afin d'offrir un meilleur service pour une ville plus propre.
- L'installation de corbeilles de rue sur des sites pilotes compactant les déchets grâce à l'énergie solaire.
- Le déploiement de bornes à mégots à différents points du Territoire. Cela a permis notamment une collecte de 8,4kg de déchets de cigarettes en 2019.
- L'extension du défi « Famille Zéro Déchet ». Véritable succès en 2018, cette action consistant en un accompagnement des foyers participants vers la réduction maximale de leur ordures ménagères et du recyclable, s'étend, en 2019, à d'autres villes du Territoire.



DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET
Paris Est Marne & Bois

LES DÉCHÈTERIES ACCESSIBLES AUX HABITANTS DE PARIS EST MARNE&BOIS



Par ailleurs, des actions mises en place auparavant demeurent :

- La distribution gratuite de composteurs
- La plateforme Marne&Bois troc, site dédié au troc et à la vente d'objets entre habitants du Territoire.

CHIFFRES CLÉS

184 789
tonnes de déchets
collectée en 2019

2 603 313€ HT
de recettes de valorisation et de soutiens financiers

4
déchèteries fixes sur le Territoire

3
déchèteries mobiles

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La construction du PCAET, document de planification déterminant la stratégie territoriale et les actions à mener en matière de lutte contre le dérèglement climatique au niveau local, s'est poursuivie en 2019. Le travail collaboratif mené avec les acteurs du Territoire a permis d'adopter le projet de plan en fin d'année, par un vote de nos élus à l'unanimité.

L'année 2019 a permis d'atteindre 2 objectifs en ce qui concerne le développement durable :

- **La consolidation des travaux relatifs au Plan Climat Air Energie Territorial** d'une part avec l'organisation de 3 ateliers regroupant les principaux acteurs locaux de la transition écologique. Ils ont permis de co-construire le programme d'actions avec l'ensemble des acteurs et ainsi d'affirmer notre rôle d'animateur territorial sur ces sujets.

2 ateliers ont été organisés au printemps 2019 : « Energie et Mobilités : de la stratégie à l'action ! », organisé le 13 mars à Charenton-le-Pont. Résilience du Territoire et biodiversité : de la stratégie à l'action ! », organisé le 11 avril à Joinville-le-Pont

- **Le Territoire a également renforcé ses partenariats liés à la Transition écologique avec l'adhésion à une Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)** pour nous accompagner notamment sur les questions de rénovation énergétique du bâti et de lutte contre la précarité énergétique ou encore d'éducation au Développement Durable .

Les principales missions de l'ALEC sont les suivantes :

- **Informer, sensibiliser et conseiller** les habitants, les acteurs publics et privés (notamment via le portage du dispositif **« espaces conseil FAIRE »** de l'ADEME – anciennement nommé Espace Info Energie)
- Participer à la **définition de stratégies énergétiques territoriales** et à la transition énergétique des territoires
- **Contribuer au perfectionnement** des maîtres d'ouvrage, des professionnels de tous secteurs économiques et des agents des administrations et des collectivités

De plus, le Territoire a également adhéré à au Cluster Eau Milieu Sol (EMS), association spécialisée sur les questions relatives aux milieux, à la biodiversité et à la préservation des espaces naturels. Ce partenariat nous a permis de nous doter d'une expertise et d'un accompagnement sur la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Un atelier a été organisé sur ces sujets 26 novembre 2019 à Saint- Mandé, portant sur la mise en œuvre de notre programme d'actions pour construire un territoire résilient face aux effets du changement climatique.

Le travail engagé a permis au Territoire d'adopter son projet de PCAET, 1er document de planification stratégique, en conseil de territoire du 16 décembre 2019, par un vote à l'unanimité.

D'autre part 2019 a été une année qui a permis de renforcer les effectifs en interne et de créer « une mission Développement Durable » composé de 3 agents à temps plein travaillant sur ces questions.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



LE PROJET PASSEUR DE RIVES

Le 13 mai 2019, Jacques JP Martin, Président et Maire de Nogent-sur-Marne, et Olivier Dosne, maire de Joinville-le Pont, ont inauguré la première traversée du Passeur de Rives Joinville-Nogent.

Dès la Belle Époque, les rives de la Marne sont animées par des guinguettes, des bals et des restaurants. Les Parisiens y affluent à leurs moments libres pour s'y divertir. Ils y accèdent par les gares de Nogent-sur-Marne ou de Joinville-le-Pont de la ligne de la Bastille qui desservent la rive droite de la Marne. Convert ou le Casino Tanton sont les établissements les plus prisés du public.

Que faire lorsque l'on veut passer sur l'autre rive, celle de Joinville-Champigny, pour accéder au Grand Bal, Chez Gégène, à La Péniche, à l'Élysée Palace ou au Casino du Tremblay ? Les ponts sont trop loin. Alors des passeurs de rives voient le jour. D'abord privées, puis publiques, de petites embarcations vous transportent d'une rive à l'autre de la Marne. Les passeurs sont nombreux tout au long de la Marne. Disparus en 1975, ils renaissent en 2003 pour le plus grand plaisir des touristes.

Le passeur de rive Nogent-Champigny reprend service grâce au soutien financier de Paris Est Marne&Bois.

Le Territoire Paris Est Marne et Bois s'est associé aux villes de Nogent et de Joinville, au Comité Départemental du Tourisme pour faire aboutir ce projet notamment auprès des autorités fluviales (Voies Navigables de France) et du Département du Val de Marne, gestionnaire des berges côté Joinville le Pont.



L'objectif de ce passeur est de :

- Traverser la Marne dans un espace naturel, loin des grands axes routiers,
- Rapprocher les deux ponts de Joinville et de Nogent très éloignés,
- Faciliter les promenades au départ de Nogent et de Joinville,
- Préserver les dernières guinguettes, en leur facilitant l'accès depuis Paris,
- Rapprocher les habitants du quartier de Polangis à la gare RER A de Nogent

Les navettes gratuites ont circulé du 18 mai au 29 septembre 2019 tous les samedis et dimanches de 13h à 20h toutes les 12 minutes.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sa mission essentielle est la promotion de l'attractivité du territoire « Business Friendly » et la mise en place d'un dialogue entre acteurs pour répondre à la diversité des situations locales et contribuer à l'émergence de projets de développement. En 2019, Le territoire est le premier à obtenir le label « Villes et métiers d'art ».

Mise en place en septembre 2018 à la suite du transfert au territoire de la compétence, la direction du développement économique et de l'emploi compte 9 agents dont 7 agents titulaires au 31 décembre 2019.

Mobilisation des acteurs économiques :

- En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, les clubs d'entreprises qui couvrent l'ensemble du territoire collaborent dans le réseau COAXION. L'édition 2019 de la soirée interclubs s'est tenue le 28 janvier 2020, et a rassemblé plus de 400 responsables d'entreprises et partenaires institutionnels.

Participation à des salons professionnels permettant de promouvoir notre territoire :

- Salon France Attractive, au Palais Brongniart à Paris, les 1er et 2 octobre, SIMI, Salon de l'immobilier d'entreprise, s'est tenu au Palais des Congrès du 11 au 13 décembre.



Soutien à la création d'entreprises :

- 169 porteurs de projets reçus et accompagnés.
- Permanences et animation d'ateliers sur plusieurs villes du territoire.
- Participation à des salons dédiés à la création d'entreprise (Forum Entreprendre à Vincennes, Salon création d'entreprise organisé par le Pôle emploi de Nogent-sur-Marne, Forum de l'entrepreneuriat de Champigny-sur-Marne, Forum de l'insertion de Fontenay-sous-Bois, Salon J'entreprends dans le Val-de-Marne à Créteil, Salon Welcome 94 de la CCI de Créteil) et participation à une table ronde dans le cadre de la Fête des entrepreneurs du Réseau entreprendre.
- Participation aux réunions de Val de Marne Actif pour l'Initiative qui accorde des prêts d'honneur.

Promotion de l'Artisanat et des Métiers d'Art :

- Obtention du label « Villes et métiers d'Arts » faisant Première édition du prix de l'Artisanat dans trois catégories : jeune entreprise, entreprendre au féminin et Métier d'Art.
- Participation au Salon des Métiers d'Art du Val de Marne en novembre 2019.
- Réalisation par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'une étude sur l'artisanat du Territoire.

Favoriser l'emploi local et la formation :

- Développement du réseau des acteurs.
- Mise en place d'une session de retour à l'emploi du 15 avril au 21 juin 2019.
- Ouverture en septembre de la Maison de l'Emploi et de la Formation Marne et Bois au 15 avenue Jean Jaurès à Joinville-le-Pont.
- Utiliser le levier de l'Insertion sur les chantiers du Grand Paris Express avec la signature d'un ne convention avec la Société du Grand Paris mise en œuvre par les villes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne : sur 958 candidats provenant principalement des villes du territoire (87%) 112 personnes ont bénéficié du dispositif principalement dans la proximité des chantiers.

Ecoles vitawin MARNE & BOIS Entreprises



Une démarche innovante d'animation du territoire :

Elle porte notamment sur la thématique du rapprochement entre élèves écoles et entreprises dénommé VITAWIN.

- Constitution du collectif qui pilote la démarche : 6 structures différentes : CCI94, MEDEF 93/94, PEMB (politique de la ville et économie), ville de Charenton, AJE Association Jeunesse et Entreprises, l'association IPE Ingénieur pour l'Ecole.
- Lancement de la dynamique de « dialogue entre acteurs locaux » **le 28 novembre 2019.**
- Soutien et contribution en matière d'ingénierie au programme co-construit Quand Elèves et Entreprises se Rencontrent Q2ER 6eme édition basé sur Charenton-le-Pont.
- En septembre 2019 Lancement **d'une expérimentation « Ilot de Fraicheur » sur la ville de Champigny-sur-Marne** entre pour la fabrication et le montage d'un îlot de fraicheur par les élèves du lycée et son implantation dans un quartier prioritaire en concertation avec les associations du quartier.
- Participation aux ateliers pour l'étude de **la reconversion de l'ancienne usine des eaux** de Saint-Maur-des-Fossés.
- Poursuite de la démarche de mise en réseau et de **développement de Tiers Lieux,** des espaces de travail collaboratif ancrés dans leur territoire.
- Inauguration de l'espace Incubateur - coworking **le 25 septembre 2019** à Saint-Mandé.
- Inauguration de l'espace « co-working Vincennes » le **10 décembre 2018.**
- Réalisation d'une étude des besoins et des écosystèmes locaux propices au développement de Tiers Lieux.
- Travail en étroite collaboration avec les projets de Tiers Lieux privés : l'Alternateur à Champigny-sur-Marne, Oasis Familial à Villers-sur-Marne, le Lab-ad-hoc à Maisons-Alfort.
- Développement du partenariat avec **le Hub Francil'in** (Hub France connecté de l'IDF) dont l'objet est d'accompagner les acteurs locaux de l'inclusion numérique à valoriser leurs offres et renforcer le parcours usager.

Intercommunalité
Paris Est Marne&Bois

BRY-SUR-MARNE I CHAMPIGNY-SUR-MARNE I CHARENTON-LE-PONT
FONTENAY-SOUS-BOIS I JOINVILLE-LE-PONT I LE PERREUX-SUR-MARNE

13 communes
510 000 habitants

MAISONS-ALFORT I NOGENT-SUR-MARNE I SAINT-MANDÉ
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS I SAINT-MAURICE
VILLIERS-SUR-MARNE I VINCENNES

LE SOMMAIRE

Les Assises du Territoire 7

La gouvernance de Paris Est Marne&Bois 11

Ressources 15

Eau & assainissement 19

Aménagement 23

Lien social, habitat, logement & politique de la ville 27

Amélioration du cadre de vie 31

La culture, le sport & le tourisme 35

Environnement & développement durable 39

Développement économique 45



Olivier CAPITANIO
Président du Territoire
Paris Est Marne&Bois
Maire de Maisons-Alfort

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Vous avez toutes les cartes en main pour réussir » : tel est le slogan de notre intercommunalité Paris Est Marne&Bois qui est devenue en seulement quelques années d'existence le Territoire de référence de l'Est parisien. En effet, nous avons su mener à bien les transferts de compétences prévues par la loi, sans pour autant nous éloigner des préoccupations concrètes de nos habitants ni dégrader la qualité et la réactivité du service public, qui ont été maintenues voire améliorées grâce à la mobilisation de toutes les énergies. De plus, nous avons lancé de nombreuses initiatives innovantes en faveur du développement durable formalisées dans notre Plan climat Air Energie Territorial qui nous ont permis d'obtenir la distinction « Territoire engagé pour la nature ».

L'année 2019 aura aussi été celle d'un plan d'investissements sans précèdent au bénéfice de nos communes, afin de faire bénéficier ces dernières d'un intéressement quant à leur croissance de fiscalité économique :

- Nous avons aménagé un espace de coworking à Vincennes et un autre à Saint-Maur-des-Fossés, tout en reprenant la gestion de l'incubateur de Saint-Mandé.
- Nous avons requalifié l'avenue Pasteur à Saint-Mandé, de manière à offrir une desserte de qualité au futur pôle de développement économique aménagé par la commune.
- Nous avons permis le bouclage du plan de financement des études de la future gare « Bry-Villers-Champigny » à hauteur d'un million quatre cent mille euros.
- Nous avons inauguré un équipement sportif majeur de type « City stade » en limite du quartier politique de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
- Nous avons lancé le plan de financement de maraudes pour venir en aide aux sans-abris dans le Bois de Vincennes en partenariat avec les communes riveraines et l'association Emmaüs.

Enfin, préserver les milieux aquatiques constitue l'une de nos priorités et nous avons ainsi dégagé plus de 40 millions d'euros pour dépolluer la marne.

A l'aube d'un nouveau mandat, nous souhaitons voir notre statut conforté afin de relever les nombreux défis qui se présentent face à nous.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Bien cordialement

Olivier Capitanio

Président du Territoire Paris Est Marne&Bois
Maire de Maisons-Alfort

LES GRANDES ACTIONS 2019

11 MARS — Installation de la Conférence intercommunale du logement (CIL) de Paris Est Marne&Bois en Mairie de Vincennes

21 MAI — L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois reçoit le label « Ville et Métier d'Art »

28 JUIN — Assises du Territoire à l'Hotel de Ville de Saint-Maur-des-Fossés

25 SEPTEMBRE — Inauguration de l'incubateur de Saint-Mandé

9 OCTOBRE — Livry-Gargan : l'État et les collectivités, dont Paris Est Marne&Bois, ont signé un protocole d'engagement pour une meilleure qualité environnementale et sanitaire de l'eau relatif à la baignade en Marne.

28 NOVEMBRE — Lancement de la dynamique de « dialogue entre acteurs locaux » VITAWIN

10 DÉCEMBRE — Inauguration de l'espace de co-working de Vincennes

16 DÉCEMBRE — Le Conseil de Territoire approuve à l'unanimité le projet de Plan Climat Air Energie Territorial

LES ASSISES DU TERRITOIRE

LES ASSISES DU TERRITOIRE

Après trois ans d'intercommunalité, les 13 communes regroupant le territoire Paris Est Marne & Bois, ont souhaité dresser un bilan des actions accomplies et réfléchir ensemble sur leur projet de territoire.

À l'invitation de Jacques JP Martin, Président de Paris Est Marne & Bois et de Sylvain Berrios, Maire de SaintMaur et Vice-Président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs et un grand nombre de leurs partenaires se sont retrouvés le 28 juin 2019 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Maur à l'occasion des Premières Assises du Territoire.

Le préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost et le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Christian Favier, le Sous-Préfet d'Arrondissement, le President et la Directrice Générale de la Chambre de Commerce du VAL-DE-MARNE , la Présidente de la Chambre des Métiers ; élus régionaux, départementaux, maires adjoints, conseillers municipaux, en autres , ont participé à cette manifestation et évoqué les multiples actions menées de concert pour le développement harmonieux de ce territoire de référence de l'Est parisien.

En préambule des Assises, les intervenants ont évoqué **les grands dossiers de nature à favoriser le développement du territoire.** On peut citer le projet Daguerre sur le Pôle Image, le projet Bercy-Charenton -, Géosciences à Saint-Mandé, le Baltard à Nogent-sur-Marne, le Jardin des facultés à Saint-Maur-des-Fossés et le développement de la gare à Fontenay-Sous-Bois.

Au terme de trois tables rondes intitulées :

- **Dans quel territoire vivons-nous ?**
- **Une intercommunalité « coopérative de villes », quel bilan au bout de 3 ans ?**
  Quelle réalité intercommunale pour les villes après trois ans ?
- **Quel projet de territoire au service de notre qualité de vie ?**

L'ensemble des intervenants ont pu démontré **l'incroyable richesse et dynamisme de notre territoire.**

Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur-des-Fossés et Vice-Président de l'intercommunalité, a pour sa part salué **la création d'ateliers** qui font émerger de nouveaux projets (grâce notamment au développement d'espaces de co working qui sont désormais accompagnés par le Territoire), ou favorisent l'émergence d'une force collective notamment pour faire entendre d'une voix forte l'avis des populations de l'Est parisien, par exemple lorsqu'il s'agit d'intervenir pour les nuisances générées par la plate-forme aéroportaire d'Orly.

Il s'agit d'un territoire en **perpétuelle mutation,** a pu souligné Jean-Pierre Spilbauer, Vice-Président de l'intercommunalité, Maire de Bry-sur-Marne, en charge de la politique des transports. Il faut également savoir que Paris Est Marne & Bois est le territoire le plus densément maillé à pied à un réseau de transport en commun ».

C'est aussi un territoire à **forte capacité d'attraction résidentielle** et. Les maires ont la responsabilité de fabriquer la ville et sont désormais confrontés à la grande nouveauté des sujets : l'adaptation au changement climatique, la cohésion sociale, le prix des logements (ou des bureaux), la cohésion intergénérations.

LES ASSISES DU TERRITOIRE
Paris Est Marne & Bois



Pour Jacques JP Martin, « la Métropole, doit être la coopération des Territoires. Le Territoire est la bonne échelle pour une vraie intercommunalité ».

Pour Christian Favier, Président du Conseil départemental, « le Territoire Paris Est Marne & Bois est **un partenaire pour de multiples projets utiles,** voire vitaux pour nos concitoyens ». Il a notamment évoqué trois sujets majeurs où le département et l'intercommunalité travaillent ensemble : - l'Inter-opérabilité de la ligne 15 Sud et 15 Est du Grand Paris Express, - la réalisation dans son intégralité de la gare RER Villiers/Champigny, - le lancement prochain de l'enquête publique Orbival.

Objectif majeur de l'intercommunalité et de l'ensemble des communes qui la composent, la croissance verte est un domaine où le territoire a une longueur d'avance sur les autres. Comme l'a souligné Marie-Hélène Magne, Vice-Présidente en Charge de l'environnement, « depuis la création de l'intercommunalité, de multiples actions ont été engagées et nous nous sommes fixés l'objectif de réduire fortement le gaspillage alimentaire en passant de 350 kg de déchets par an et par habitant à 200 kg. Pour ce faire nous avons, entre autres, harmonisé la couleur des containers de tri, déployé des éco-animateurs territoriaux, renouvelé le parc automobile avec des véhicules propres, mis en réseau les déchetteries, livré 2 500 composteurs…».



D'autres initiatives plus originales sont à mettre à l'actif de l'intercommunalité : - la mise en place du **tri des biodéchets dans les écoles.** Résultat : 230 t ont été collectées et valorisée par l'ensemble des écoles ; - le lancement d'une **opération zéro déchets** avec la participation de 250 familles impliquées ; - la création d'une plate-forme Marne & Bois Troc sur le site Web de Paris Est Marne & bois et la liste n'est pas exhaustive… **Paris Est Marne & Bois est un territoire pionnier, l'un des plus investis dans la gestion des déchets et l'environnement.**

En conclusion de cette matinée d'échange, ***« Paris Est Marne & Bois est un territoire jeune qui s'appuie sur une histoire ancienne »,*** a précisé Jacques JP Martin. « Nous sommes donc en balance perpétuelle entre le respect du patrimoine ancien et la modernité. Notre ambition est de faire que l'addition de nos communes soit une addition d'atouts. Notre volonté est de favoriser le maillage, non la centralisation ».

« Notre projet de territoire est un projet d'entreprendre qui s'inscrit dans le respect de l'intégrité des communes », a conclu Sylvain Berrios.

Pour Paris Est Marne & Bois, ***« l'objectif est d'avoir un projet de territoire au service de « notre qualité de vie ».***

LA GOUVERNANCE DE PARIS EST MARNE&BOIS

LA GOUVERNANCE DE PARIS EST MARNE&BOIS : UNE LOGIQUE DE COOPÉRATIVE DE VILLES

Le Conseil de territoire :

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de territoire proportionnel à sa population.

Les conseillers de territoire :

Bry-sur-Marne :
- Isabelle DALLEAU
- Vincent PINEL
- **Jean-Pierre SPILBAUER**

Champigny-Sur-Marne :
- Caroline ADOMO
- Sophie AMAR
- Chrysis CAPORAL
- François COCQ
- Michel DUVAUDIER
- **Christian FAUTRÉ**
- Jean-Jacques GUIGNARD
- Laurent JEANNE
- Sengul KARACA
- Marie KENNEDY
- Gérard LAMBERT
- Sergine LEFIEF
- Patrick LE GUILLOU
- Valérie ZELIOLI

Charenton-le-Pont :
- Sylvain DROUVILLE
- Benoit GAILHAC
- **Hervé GICQUEL**
- Delphine HERBERT
- Marie-Hélène MAGNE

Fontenay-sous-Bois :
- Clémence AVOGNON ZONON
- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Sylvie CHARDIN
- Delphine FENASSE
- **Jean-Philippe GAUTRAIS**
- Nassim LACHELACHE
- Régis PIO
- Yoann RISPAL
- Sylvie TRICOT-DEVERT
- Jean-François VOGUET

Joinville-le-Pont :
- **Olivier DOSNE**
- Jean-Jacques GRESSIER
- Virginie TOLLARD

Le Perreux-sur-Marne :
- Chantal CANALES
- Gilles CARREZ
- Pierre CARTIGNY
- Florence HOUDOT
- Alain PAVIE
- **Christel ROYER**

Maisons-Alfort :
- Thierry BARNOYER
- Jean-Luc CADEDDU
- **Olivier CAPITANIO**
- Michèle CHARBONNEL
- Stéphane CHAULIEU
- Michel HERBILLON
- Mary-France PARRAIN
- Catherine PRIMEVERT
- Christine RASETTI
- Annie TRICOCHE

Nogent-sur-Marne :
- Alain DEGRASSAT
- **Jacques JP MARTIN**
- Pascale MARTINEAU
- Jean-Jacques PASTERNAK
- Christine RYNINE

Saint-Mandé :
- **Patrick BEAUDOUIN**
- Florence CROCHETON
- Marc MEDINA
- Pascale TRIMBACH

Saint-Maur-des-Fossés :
- **Sylvain BERRIOS**
- Jean-Marc BRETON
- Adrien CAILLEREZ
- Nicole CERCLEY
- Sabine CHABOT
- Nicolas CLODONG
- Thierry COUSIN
- Pierre-Michel DELECROIX
- Carole DRAI
- René GAILLARD
- Pierre GUILLARD
- Nadia LECUYER
- Germain ROESCH
- Jacqueline VISCARDI

Saint-Maurice :
- Christian CAMBON
- **Igor SEMO**

Villiers-sur-Marne :
- Jean-Philippe BEGAT
- **Jacques-Alain BENISTI**
- Catherine CHETARD
- Monique FACCHINI
- Michel OUDINET

Vincennes :
- Eric BENSOUSSAN
- Brigitte GAUVAIN
- Laurent LAFON
- Dominique LE BIDEAU
- Pierre LEBEAU
- **Charlotte LIBERT-ALBANEL**
- Robin LOUVIGNE
- Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET
- Gilles PANNETIER

**Les maires de Paris Est Marne&Bois*



Le Bureau de territoire 1 ville = 1 voix

Composé du Président, des 12 vice-présidents et des maires, qui y assistent à titre consultatif, il se réunit avant chaque Conseil de territoire afin de le préparer et débattre des points qui y seront présentés. Il dispose également de pouvoirs propres, délégués par le Conseil de territoire, afin de régler toutes les affaires liées au fonctionnement courant du Territoire.



Jacques JP MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne

Président



Sylvain BERRIOS
Maire de Saint-Maur-des-Fossés

1er Vice-Président
L'élaboration de projet de territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Marne en partage : le SAGE, Marne Vive



Christian FAUTRE
Maire de Champigny-sur-Marne

2ème Vice-Président
Le Programme Local de l'Habitat (PLH), l'action sociale, la santé, l'emploi, la politique d'insertion



Olivier CAPITANIO
Maire de Maisons-Alfort

3ème Vice-Président
Président de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), les relations avec le Conseil départemental du Val-de-Marne



Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire de Fontenay-sous-Bois

4ème Vice-Président
Le développement économique, la mise en œuvre du contrat de développement territorial pour le Contrat de Développement Territorial Paris Est entre Marne et Bois



Charlotte LIBERT-ALBANEL
Maire de Vincennes

6ème Vice-Présidente
Culture, sport, tourisme culture, patrimoine



Florence HOUDOT
Conseillère municipale du Perreux-sur-Marne

6ème Vice-Présidente
Les finances, le contrôle de gestion, les subventions



Marie-Hélène MAGNE
Première-adjointe au Maire de Charenton-le-Pont

7ème Vice-Présidente
La collecte, le traitement et la valorisation des déchets, la lutte contre les pollutions et nuisances, le PCAET



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne

8ème Vice-Président
L'aménagement du territoire, la politique de la ville, le renouvellement urbain



Patrick BEAUDOUIN
Maire de Saint-Mandé

9ème Vice-Président
Le développement scientifique, culturel et l'innovation sur le territoire, le projet d'itinéraire culturel européen dans la Vallée de la Marne



Jean-Jacques GRESSIER
Premier-adjoint au Maire de Joinville-le-Pont

10ème Vice-Président
La protection de l'environnement et l'intégration de l'A86 dans la Vallée de la Marne, le développement des ports de plaisance, l'eau et l'assainissement



Jean-Pierre SPILBAUER
Maire de Bry-sur-Marne

11ème Vice-Président
Les mobilités, les déplacements, les transports, les relations avec la Société du Grand Paris, Orbival, le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF)



Igor SEMO
Maire de Saint-Maurice

12ème Vice-Président
L'administration, la communication interne, le numérique

Les commissions thématiques :

Au nombre de 6, elles examinent les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de territoire dans leur domaine et peuvent proposer des modifications aux projets de délibérations ou encore formuler tout avis.

1. Urbanisme, Aménagement, politique de la ville, action sociale, politique de l'habitat.
2. Développement économique, emploi/insertion, les Contrats de Développement Territorial (CDT), Tourisme.
3. Environnement, Ecologie Urbaine, Collecte, traitement et valorisation des déchets, Plan Climat-Energie Territorial (PCAET).
4. Mobilités, Déplacements, Transports Urbains.
5. Finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, État, Europe) et l'administration générale.
6. Culture, sport, tourisme et patrimoine.

RESSOURCES

RESSOURCES

Le Territoire Paris Est Marne&Bois est issu essentiellement de communes isolées (9 sur 13), c'est-à-dire qui n'appartenaient pas à une intercommunalité au 1er janvier 2016, date de création de la Métropole du Grand Paris et des Territoires.

La loi dispose que tout transfert de compétences entraine le transfert des moyens (humains, financiers, matériels…) nécessaires à sa mise en œuvre. Ainsi, depuis 2016, les communes ont transféré des agents et des moyens financiers au Territoire, afin qu'il puisse exercer les compétences confiées par la loi, au bénéfice de ses communes.

L'année 2019 est marquée par le renforcement des recrutements et des transferts afin de structurer au mieux nos différentes Direction : Lien social, habitat logement et politique de la ville, Développement économique mais également par la création d'une régie dans le cadre de la collecte des déchets ménagers pour la commune de Joinville-le-Pont (23 agents).

CHIFFRES CLÉS

31 décembre 2018 :
186 agents

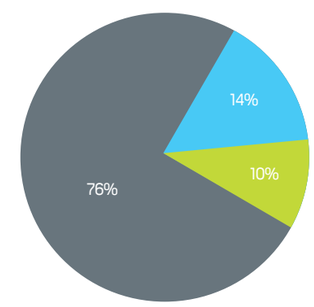
31 décembre 2019 :
236 agents

75% d'agents titulaires

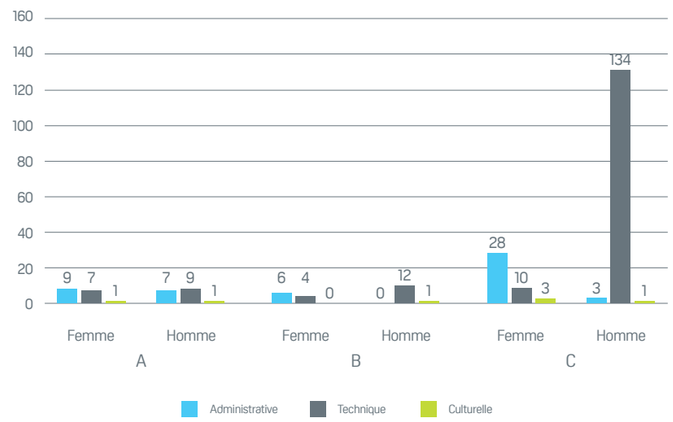
25% d'agents contractuels



Répartition des agents par catégorie :



Effectifs par genre et par catégories



Au niveau financier, le Territoire est financé essentiellement par des contributions des communes via le Fonds de compensation des charges transférées (FCCT) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui s'élève à 54.4 millions au 31 décembre 2019. Les dépenses effectuées par le Territoire au titre de ses différentes compétences remplacent celles précédemment assumées par les communes.

Le FCCT est notamment destiné à financer les compétences transférées au Territoire et est donc voté chaque année en Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT). Le FCCT s'élève à 35.5 millions d'euros au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des 13 communes membres.

Etablissement de l'annexe budgétaire recensant les emprunts garantis par le Territoire depuis sa création au titre du logement social : 35 garanties d'emprunt octroyées pour un total d'encours de dette de 27 millions d'euros au 31 décembre 2019

CHIFFRES CLÉS

Encours de dette (BP)
au 31 décembre 2018 :

5,4M D'€
(hors assainissement)

Taux d'épargne brute :

2,4%

Il mesure la capacité d'autofinancement de la collectivité, c'est-à-dire l'excédent dégagé chaque année, permettant d'investir ou rembourser les emprunts existants.
En forte dégaradation par rapport à 2018 (taux de 5,4%).

1916
factures dématérialisées

Mise en œuvre le 21 décembre 2018 de la réception automatisée des factures dématérialisée via la plateforme nationale Chorus, PEMB a traité 1916 factures dématérialisées en 2019 contre 43 en 2018 soit une progression exponentielle de plus de 45%.



EAU & ASSAINISSEMENT

EAU & ASSAINISSEMENT

Au titre de sa compétence assainissement, le territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de près de 900 km. Le territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 4 objectifs principaux :

Les missions de la Direction de l'Assainissement sont les suivantes :

- La gestion et l'entretien du réseau et son patrimoine.
- La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens.
- La programmation et l'établissement d'un programme d'études et de travaux.
- L'information et le conseil aux usagers ainsi que la publication d'indicateurs de performance pour un meilleur dialogue entre le service public d'assainissement et les usagers.



Le 24 juin 2018, le conseil de territoire a voté pour l'instauration du règlement d'assainissement territorial. Dans celui-ci apparait notamment l'obligation d'obtenir un certificat de conformité pour la vente des biens mobiliers.

Cette obligation possède un double effet, il permet aux acquéreurs de connaître la conformité effective ou non du bien acheté. Le service conformité qui est chargé de cette mission. Suite au contrôle, le service assainissement adresse au propriétaire par courrier le rapport sur la conformité ou la non-conformité du raccordement.

En cas de non-conformité, le rapport indique la nature des travaux à réaliser et le délai imparti pour les effectuer. 3814 enquêtes ont été réalisées sur l'ensemble du Territoire par le service conformité. 2332 ont été diagnostiqués conformes et 1482 non conformes.

Dans le cadre d'une convention d'aides financières signée entre de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'EPT, 128 demandeurs ont pu bénéficier de subventions pour des travaux de mise en conformité pour un montant total de 341 128 euros.

En 2019, **105 branchements** ont été réalisés sur l'ensemble des 13 communes et 953 avis techniques en assainissement ont été emis sur les permis de construire.

CHIFFRES CLÉS

Entretien préventif de **120 kilomètres** de réseaux

38 agents territoriaux

3 communes gérées en délégation de service public (DSP)

10 communes gérées en régie directe

8 600 avaloirs curés et nettoyés

250 interventions curatives

35 M D'€ d'investissement pour la création et la rénovation des réseaux eaux pluviales et eaux usées

500 tonnes de déchets extraits et traités

3 814 contrôles de conformité (vérification du raccordement des immeubles au réseau public de collecte des eaux usées et pluviales)

2 332 **installations conformes**

NB : Une convention d'aide financière signée avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'octroyer des subventions aux riverains engageant des travaux de mise en conformité de leur propriété.



AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, les établissements publics territoriaux exercent de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain. La Direction de l'Aménagement a été créée le 1er septembre 2018, avec la mise en place d'une équipe dédiée, renforcée en 2019 et qui compte désormais 5 agents dont 2 arrivées en 2019.

BILAN 2019 :

Durant l'année 2019, la direction de l'Aménagement a renforcé son partenariat étroit avec les communes membres et son bilan est le suivant :

Bry/Villiers/Champigny :

➤ Convention de Financement des frais d'études (PRO) de la Gare BVC (1,33M€).

Champigny :

➤ Suivi des études urbaines de la future ZAC Champigny Paris Est menées par Epa Marne.

➤ Approbation de la convention de participation financière liée au CIN pour les études urbaines thématiques menées sur le périmètre global de l'ex-VDO.

Champigny-NPNRU du Bois l'Abbé :

➤ Lancement des études de maitrise d'œuvre urbaine et de programmation.

➤ Signature du protocole de préfiguration en février et validation du dossier de bilan à mi-parcours auprès de l'Etat en décembre.

➤ Contractualisation d'une convention de financement avec la Région Ile de France pour une durée de 8 ans.



Réunion publique Nogent-sur-Marne



Signature du Protocole de Préfiguration du Bois l'Abbé

Charenton-le-Pont :

➤ Signature de la charte éco-quartier pour le projet Charenton-Bercy.

Gare Bry Villiers Champigny (BVC)

➤ Participation aux réunions techniques de coordination de l'opération Charenton-Bercy avec l'initiation d'une réflexion sur le futur mode de collecte.

Fontenay-sous-Bois :

➤ Nouvelle concession d'aménagement sur le secteur des Alouettes.

➤ Lancement d'une procédure de DUP sur le secteur Tassigny Auroux dans le cadre de la concession d'aménagement.

Joinville-le-Pont :

➤ Lancement de la concertation citoyenne sur le devenir de l'avenue Gallieni, avec la tenue d'un stand citoyen sur le marché, de balades urbaines, d'ateliers participatifs et de réunions de concertation.

Le Perreux-sur-Marne :

➤ Lancement d'une étude urbaine confiée à la SPL Marne-au-Bois sur le secteur des Joncs Marins.

Nogent-sur-Marne :

➤ Grande concertation citoyenne autour des commerçants et des riverains sur le projet « Cœur de Nogent » et réalisation d'études techniques et programmatiques pré-opérationnelles.

Pôle Images Bry/Villiers :

➤ Suivi, en lien avec la Direction du développement économique et les communes concernées, du projet de programmation économique de la ZAC des Fontaines Giroux et de requalification des studios de Bry initié par Epa Marne.

Saint-Maur :

➤ Approbation du Dossier de Réalisation de la ZAC des Facultés.



Saint-Maur : ZAC des Facultés

Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 2 directeurs adjoints
- 1 cheffe de projet Renouvellement Urbain
- 1 chargée de projets

Missions

- Suivi d'une **vingtaine de projets d'aménagement**



Charenton : Projet Charenton-Bercy



Charenton : Projet Charenton-Bercy : Passerelle Valmy

LIEN SOCIAL, HABITAT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

LA DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Composée de 7 personnes au 31 décembre 2019 contre 3 au 1er janvier 2019, elle a été créée au 1er juillet 2019 afin de donner une cohésion d'ensemble sur ces thématiques qui impactent l'ensemble des habitants du Territoire.

4 recrutements se sont échelonnés entre avril et décembre 2019.

En matière de lien social, les faits marquants sont :

- Le financement des maraudes réalisées par EMMAUS dans le Bois de Vincennes pour soutenir les personnes qui y habitent dans des conditions précaires. La subvention à ce dispositif d'intervention sociale s'élève **à 105 000 €uros.**
- Le soutien financier au projet d'auto-école sociale, la seule du Département, qui s'est ouverte en 2019 à Villiers-sur-Marne à hauteur **de 5000 €uros** et constitution d'un dossier de subventionnement d'un véhicule auto-école à boite automatique pour 2020.

En matière de logement, les faits marquants sont :

- L'installation en mars de la Conférence Intercommunale du Logement.
- La réalisation d'un diagnostic partagé de l'offre, de la demande et de l'occupation du parc social à l'échelle du Territoire à travers notamment une dizaine de réunions (COPIL, COTECH, Ateliers) réunissant les principaux acteurs du Territoire (Villes, bailleurs, associations Territoire).
- En 2019 le Territoire a garanti **27,2 millions d'euros d'emprunts** qui vont permettre la réalisation de **427 logements locatifs sociaux** dont 86 seront réservés au Territoire en contrepartie de sa garantie financière.
- Une Commission de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent territorial a été créée pour assurer une **totale transparence,** composée d'élus du Territoire et des communes concernées.
- Une participation active aux Conventions d'Utilité Sociale des principaux bailleurs du Territoire afin de **renforcer la coopération entre les acteurs eu égard à l'intérêt porté au devenir du parc social du Territoire.**
- **Le prolongement de la gestion transitoire de l'aire de grand passage des gens du voyage à Valenton,** pilotée par l'Etat, le Département en partenariat avec les 3 Territoires du Val de Marne.
- Une interface active avec les **offices publics** d'HLM du Territoire.
- La participation au groupe de travail de l'**Alliance des Territoires.**





En matière de politique de la ville et d'insertion, les faits marquants sont :

- L'approbation à l'unanimité au **conseil de Territoire du 16 décembre des Protocoles d'Engagements Réciproques et Renforcés** portant avenant aux contrats de Ville de Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur-des-Fossés et Villiers-sur-Marne.
- La finalisation du **dossier de marché public** relatif à l'analyse des besoins sociaux après concertation avec les représentants des 13 villes membres.
- **La mise en œuvre de la thématique Insertion en direction des publics en difficultés d'insertion,** à travers notamment le développement des clauses d'insertion, dans le cadre des marchés publics des villes membres, les travaux du Grand Paris Express, le développement d'un partenariat avec tous les acteurs de la Politique de la Ville et de l'Insertion (Pole Emploi, les Missions Locales, Cap Emploi, la CAF, les associations locales, les directions Politique de la Ville des Villes membres…).
- **Le suivi des actions financées** notamment auprès des associations ou tiers acteurs de la Politique de la ville, comme l'Ecole de la Deuxième Chance ou le CIDFF.

En matière d'habitat, les faits marquants sont :

- La participation financière de près de **80 000 €uros** aux Fonds de Solidarité Habitat du Département.
- Cette action a été identifiée d'intérêt territorial.
- La participation du Territoire à l'élaboration du **Plan Départemental de lutte contre l'Habitat Indigne.**
- La signature d'une **charte de relogement** pour le NPNRU à Champigny-sur-Marne.
- Lancement en mars 2019 d'une étude préalable à une intervention sur le parc privé de logements situé à Charenton-le-Pont. Cette mission doit s'achever en 2020.

CHIFFRES CLÉS

427
logements locatifs sociaux ont bénéficié d'une garantie d'emprunt de l'EPT

105 000€
de subvention pour le financement des maraudes par EMMAUS

80 000€
de participation financière aux Fonds de Solidarité Habitat du Département

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le territoire offre un cadre de vie d'exception à préserver. L'Elaboration et l'adoption du PADD est un chantier complexe, qui s'étendra sur plusieurs années. Néanmoins, dans l'attente, le Territoire mène un certain nombre d'actions dans les domaines de l'urbanisme et l'habitat.

Planification urbaine

Dans l'attente de la mise en place d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),** l'intercommunalité a en charge l'évolution des dispositifs communaux qui restent en vigueur. En 2019, l'intercommunalité a mené à terme la procédure de **révision** de la commune de Joinville-le-Pont et conduit **5 procédures de modification.**

Elle a en outre, en collaboration avec les communes concernées, instauré des **périmètres d'études** sur les communes de Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne et le Perreux-sur-Marne, et contribué à la création de l'Espace Naturel Sensible du Bois Saint-Martin à Villiers-sur-Marne.

Réglement local de publicité intercommunal (RLPI)

L'Intercommunalité a engagé une procédure d'élaboration du **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) en octobre 2018** avec pour objectif une approbation avant juillet 2020 afin d'éviter la caducité de 10 RLP communaux.

Le diagnostic, élaboré sur la base des documents existants, des évolutions réglementaires, des nouvelles formes de publicité à prendre en considération ainsi que des relevés de terrain réalisés sur l'ensemble du Territoire, a été validé en début d'année.

Trois ateliers de travail, avec les communes, ont contribué à préciser les orientations et certains choix de règlementation. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été décidé de consulter l'architecte des bâtiments de France en amont de la procédure afin d'intégrer la plupart de ses préconisations au projet.

Les propositions de réglementation et de zonage ont été longuement débattues et retravaillées avec les communes et validées avant l'été.

Les **Personnes publiques associées (PPA)** ont par la suite été conviées pour échanger sur le projet et une réunion destinée aux professionnels de l'affichage et aux associations de protection de l'environnement a permis de recueillir également leurs observations.

Tout au long de l'année, des articles d'information ont été diffusés dans les journaux locaux et sur les sites internet des collectivités, et un dossier de **concertation,** accompagné d'un registre, a été mis à disposition du public au sein de chaque mairie, ainsi qu'à la Direction Urbanisme de l'Intercommunalité. Une adresse mail dédiée est également ouverte à tous pendant la durée de l'élaboration du projet.

Publication des PLU sur le geoportail de l'urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU) a été créé en avril 2016 pour accueillir, à partir du 1er janvier 2020, tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national. Il a pour mission de **rendre accessibles ces documents** à tous les utilisateurs du site.

Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter, pour le territoire qui les intéresse, la réglementation d'urbanisme qui s'y applique.

L'objectif de l'année 2019 pour l'intercommunalité ParisEstMarne&Bois était de mettre **au format CNIG tous les PLU communaux** des 13 communes qui le composent puis de les téléverser sur le GPU. Au 1er janvier 2019, seuls 4 PLU communaux avaient été téléversés sur le GPU. Ce sont donc 9 PLU qui ont été mis au bon format.

L'importation des PLU communaux sur le GPU a permis de constituer une base de travail pour la mise en place d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** et du PLU intercommunal.



Synthèse des ateliers du territoire

En mars 2018, le bureau du territoire prenait la décision d'engager **une démarche collaborative** avec les communes membres de l'Intercommunalité au travers d'ateliers thématiques sur l'urbanisme.

5 DATES CLÉS :

- **ATELIER 1 - 26 juin 2018 :**
  Environnement - nature – biodiversité - risques et nuisances
- **ATELIER 2 - 2 octobre 2018 :**
  Patrimoine et paysage
- **ATELIER 3 - 18 décembre 2018 :**
  Economie : centralités dans le territoire, commerces, zones d'activités économiques (ZAE), mixité fonctionnelle
- **ATELIER 4 - 19 février 2019 :**
  Organisation urbaines : tissus urbains, quartiers de gare, déplacements
- **ATELIER 5 - 16 avril 2019 :**
  Logement et habitat

Ces ateliers ont eu pour objectif de **disposer d'une connaissance partagée du territoire** afin d'assurer la prise en compte de la vision des élus par la Métropole et les autres collectivités compétentes en matière d'urbanisme.

Droit de Préemption Urbain et Droit de Priorité

Au cours de cette année 2019, l'Intercommunalité a traité **une soixantaine de Déclarations d'intention d'aliéner** (DIA). **39 décisions de délégation du droit de préemption** ont été prises et, pour les 2/3, elles l'ont été au profit de **l'EPFIF** pour la réalisation de logements. Plus de la moitié des délégations du droit de préemption concernaient un bien localisé à Vincennes.

Depuis le transfert de compétence, **le nombre annuel de délégations du droit de préemption urbain est stable.** En 2019, 7 courriers ouvrant la possibilité de recourir à l'exercice du droit de priorité à l'occasion de décisions d'aliénation de biens ont été adressés à l'Intercommunalité, deux ont fait l'objet d'une délégation de ce droit à la commune concernée.

Atlas des paysages

Un atlas des Paysages est un document socle d'une connaissance partagée entre différents acteurs qui permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires et de guider l'action à différentes échelles en identifiant les éléments à protéger ou à valoriser, ainsi que les pressions qui s'exercent sur les paysages. Il constitue ainsi un outil utile pour **l'amélioration de l'insertion et de la qualité des projets d'aménagement** et, plus largement, pour les réflexions relatives aux projets de territoires intercommunaux.

Afin de couvrir l'ensemble de la région Ile-de-France par des atlas du Paysage, l'Etat a souhaité engager un **travail partenarial sur le Val-de-Marne avec les collectivités dont les compétences ont un impact sur le paysage.** Ce partenariat s'est concrétisé juridiquement par la signature, le **10 juillet 2019,** d'une convention de groupement de commande entre l'UDEA94/DRIEA-IF, le Conseil départemental du Val-de-Marne, les intercommunalités Paris Est Marne&Bois, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre. L'étude, d'une durée estimée à deux ans (2020-2021), aboutira à **la création d'un atlas des paysages du Val-de-Marne.**

L'atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne&Bois pour **l'élaboration de ses documents de planification intercommunale** (PCAET, PADD, RLPI) dont l'un des enjeux majeurs est la **préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.**

Faits marquants de 2019

- **1 révision de PLU**
- **5 modifications de PLU**

LA CULTURE
LE SPORT
& LE TOURISME

LA CULTURE, LE SPORT & LE TOURISME

Les musées sont les premières compétences « culture » transférées au Territoire.

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE SAINT-MAUR

Le recrutement d'une médiatrice a été particulièrement positif puisque les actions de médiations redémarrées en avril ont permis de proposer au public individuel (enfants et adultes) des visites commentées suivies d'ateliers de pratique artistique. L'accueil des crèches a également repris au sein des expositions. Grande nouveauté, une approche ludique de chaque exposition avec les ateliers en autonomie !

Évènements :

La participation et l'organisation d'événements comme La Nuit européenne des Musées, La Fête de l'Estampe, la Fête du Court métrage attirent un public toujours plus nombreux (794 personnes). L'animation d'un atelier lors du chantier ado de l'été avec les jeunes de R.E.L.A.I. Jeunesse a enrichi les propositions de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur. Un spectacle de Guignol, des musées-musique avec les élèves du CRR de Saint-Maur et des concerts ont attiré 256 spectateurs.

En 2019 : Faites vos vœux, L'art de se divertir, La Marne et ses pêcheurs, Portraits furent autant d'expositions portant un regard aiguisé sur les collections du musée. L'exposition Baptiste Fompeyrine, lauréat de la Biennale 2017 a mis en évidence le talent prometteur de ce tout jeune peintre et graveur.

L'ARTOTHÈQUE

Au dernier trimestre, ont démarré la conception et l'élaboration d'un site internet propre à l'artothèque. Ce site permettra au public de voir la totalité de la collection de l'artothèque, d'avoir des informations sur les artistes et ainsi préparer la sélection des œuvres à emprunter. Tournage d'un mini-film de présentation de l'artothèque, diffusé à l'accueil du musée.

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE

L'exposition hors les murs : **Le don de James Rassiat.**

Fin 2017, les enfants du peintre nogentais James Rassiat (1909-1998) offraient au musée de Nogent un ensemble de 126 œuvres. Le musée a organisé une exposition au Carré des Coignard pour rendre compte de ce don exceptionnel en janvier 2019.

CHIFFRES CLÉS

10 agents
dont deux recrutements en 2019

6 938 visiteurs
sur l'ensemble des expositions

ARTOTHÈQUE

1 156 visiteurs

1 199 oeuvres
dont 21 œuvres acquises en 2019

182 adhésions



Les œuvres représentent les bords de Marne, le bois de Vincennes et des voyages réels ou imaginaires à travers le monde.

Au musée, l'exposition ***Ferdinand Gueldry, peintre de l'eau et de la lumière*** était présentée jusque fin mai 2019 et la nouvelle exposition ***Notre Territoire à la Belle Epoque*** commençait au mois de septembre.

Afin de marquer l'entrée du musée de Nogent au Territoire, cette exposition représentait chacune des 13 villes du Territoire à la Belle Epoque au travers de la carte postale.

Entre ces deux longues expositions, au mois de juin et juillet, le musée mettait en valeur le travail qu'il réalise avec son intervenant en arts plastiques : l'exposition ***Quand les enfants illustrent des contes,*** fruit d'un partenariat avec la bibliothèque municipale de Nogent-sur-Marne, montrait les dessins des élèves de 17 classes et **l'exposition des ateliers d'arts plastiques** montrait les travaux des élèves qui prennent des cours d'art au musée à l'année.

Trois restaurations d'œuvres d'art :

- **Lucien Génin : Bal casino du Tremblay sur les bords de Marne** - Huile sur toile de l'entre-deux-guerres
- **Ferdinand Gueldry : En barque sur la Marne** - Huile sur toile, vers 1890
- **Anonyme : le Viaduc de Nogent et les bords de Marne -** Technique mixte sur isorel, 1954

Ces trois œuvres avaient besoin d'être restaurées avant leur présentation dans la nouvelle exposition permanente.

Une nouvelle scénographie de l'exposition permanente :

L'agence Point de fuite a réalisé à la demande du musée un parcours de visite allant d'un assemblage de cartes de l'Abbé Delagrive (1740) jusqu'aux années les plus festives des bords de Marne. Le parcours de visite, désormais coloré, passe par des explications sur l'importance de l'arrivée du chemin de fer dans le développement du Territoire pour les habitants, mais aussi pour les Parisiens qui y trouvèrent le dimanche des espaces propices à la détente. Canotage, baignades et guinguettes sont ainsi évoqués au travers des collections de tableaux et de documents. Le premier court métrage de Marcel Carné Nogent eldorado du dimanche (1929) est diffusé.



La classe, l'œuvre !
Projet entre l'école Bernard Palissy de Joinville-le-Pont et le Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne

Le dispositif national La classe, l'œuvre ! vise à susciter la rencontre des élèves d'une classe avec une œuvre d'art des collections des musées de France et propose aux élèves de devenir les médiateurs d'une soirée, à l'occasion de la Nuit des musées.

PROJET COMMUN AUX DEUX MUSÉES

Communication :

La création d'un compte Instagram et la mise en place à l'accueil des musées d'un écran ont donné une visibilité sur les activités diverses des musées. De même, les sites internet des musées, conçus et préparés fin 2019 verront leur mise en ligne début 2020.

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT

La compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » recouvre 2 composantes principales : la collecte, qui s'effectue en régie ou en délégation de service public, et le traitement, confié à 2 syndicats distincts (le SYCTOM et le SMITDUVM) sur le Territoire.

L'objectif est de :

- **Regrouper et mutualiser** les marchés de collecte afin de réaliser des économies dans la gestion de la compétence :
- **Améliorer** le service rendu aux habitants en matière de collecte et de déchets ;
- **Développer** une gestion durable et responsable des déchets sur le Territoire.



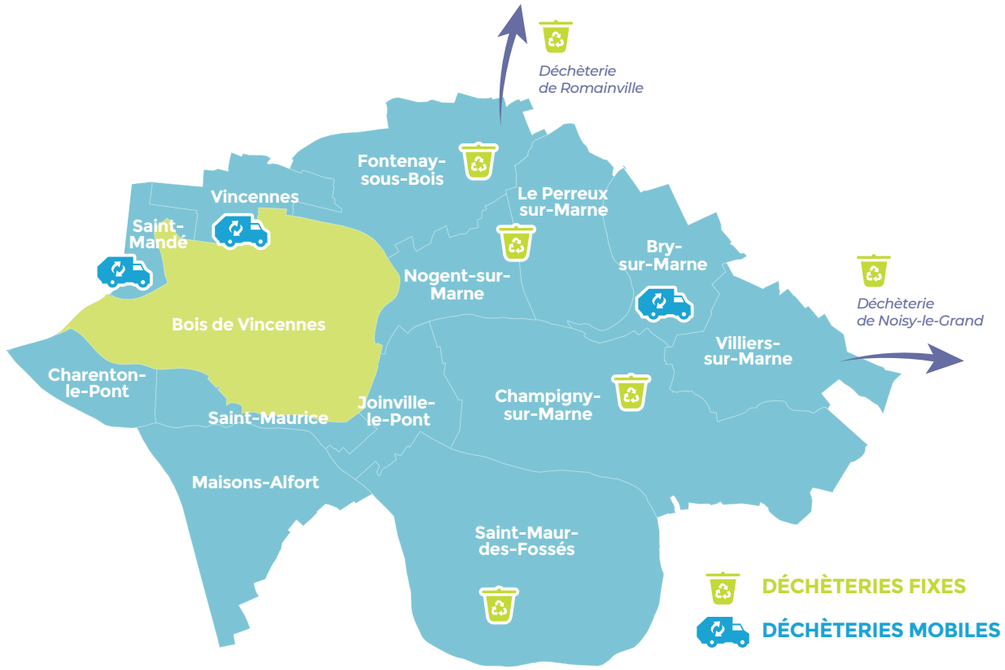
Faits marquants de 2019

- Le passage à Joinville-le-Pont d'une collecte en régie directe gérée par le Territoire afin d'offrir un meilleur service pour une ville plus propre.
- L'installation de corbeilles de rue sur des sites pilotes compactant les déchets grâce à l'énergie solaire.
- Le déploiement de bornes à mégots à différents points du Territoire. Cela a permis notamment une collecte de 8,4kg de déchets de cigarettes en 2019.
- L'extension du défi « Famille Zéro Déchet ». Véritable succès en 2018, cette action consistant en un accompagnement des foyers participants vers la réduction maximale de leur ordures ménagères et du recyclable, s'étend, en 2019, à d'autres villes du Territoire.



DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET
Paris Est Marne & Bois

LES DÉCHÈTERIES ACCESSIBLES AUX HABITANTS DE PARIS EST MARNE&BOIS



Par ailleurs, des actions mises en place auparavant demeurent :

- La distribution gratuite de composteurs
- La plateforme Marne&Bois troc, site dédié au troc et à la vente d'objets entre habitants du Territoire.

CHIFFRES CLÉS

184 789
tonnes de déchets
collectée en 2019

2 603 313€ HT
de recettes de valorisation et de soutiens financiers

4
déchèteries fixes sur le Territoire

3
déchèteries mobiles

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La construction du PCAET, document de planification déterminant la stratégie territoriale et les actions à mener en matière de lutte contre le dérèglement climatique au niveau local, s'est poursuivie en 2019. Le travail collaboratif mené avec les acteurs du Territoire a permis d'adopter le projet de plan en fin d'année, par un vote de nos élus à l'unanimité.

L'année 2019 a permis d'atteindre 2 objectifs en ce qui concerne le développement durable :

- **La consolidation des travaux relatifs au Plan Climat Air Energie Territorial** d'une part avec l'organisation de 3 ateliers regroupant les principaux acteurs locaux de la transition écologique. Ils ont permis de co-construire le programme d'actions avec l'ensemble des acteurs et ainsi d'affirmer notre rôle d'animateur territorial sur ces sujets.

2 ateliers ont été organisés au printemps 2019 : « Energie et Mobilités : de la stratégie à l'action ! », organisé le 13 mars à Charenton-le-Pont. Résilience du Territoire et biodiversité : de la stratégie à l'action ! », organisé le 11 avril à Joinville-le-Pont

- **Le Territoire a également renforcé ses partenariats liés à la Transition écologique avec l'adhésion à une Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)** pour nous accompagner notamment sur les questions de rénovation énergétique du bâti et de lutte contre la précarité énergétique ou encore d'éducation au Développement Durable .

Les principales missions de l'ALEC sont les suivantes :

- **Informer, sensibiliser et conseiller** les habitants, les acteurs publics et privés (notamment via le portage du dispositif **« espaces conseil FAIRE »** de l'ADEME – anciennement nommé Espace Info Energie)
- Participer à la **définition de stratégies énergétiques territoriales** et à la transition énergétique des territoires
- **Contribuer au perfectionnement** des maîtres d'ouvrage, des professionnels de tous secteurs économiques et des agents des administrations et des collectivités

De plus, le Territoire a également adhéré à au Cluster Eau Milieu Sol (EMS), association spécialisée sur les questions relatives aux milieux, à la biodiversité et à la préservation des espaces naturels. Ce partenariat nous a permis de nous doter d'une expertise et d'un accompagnement sur la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Un atelier a été organisé sur ces sujets 26 novembre 2019 à Saint- Mandé, portant sur la mise en œuvre de notre programme d'actions pour construire un territoire résilient face aux effets du changement climatique.

Le travail engagé a permis au Territoire d'adopter son projet de PCAET, 1er document de planification stratégique, en conseil de territoire du 16 décembre 2019, par un vote à l'unanimité.

D'autre part 2019 a été une année qui a permis de renforcer les effectifs en interne et de créer « une mission Développement Durable » composé de 3 agents à temps plein travaillant sur ces questions.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



LE PROJET PASSEUR DE RIVES

Le 13 mai 2019, Jacques JP Martin, Président et Maire de Nogent-sur-Marne, et Olivier Dosne, maire de Joinville-le Pont, ont inauguré la première traversée du Passeur de Rives Joinville-Nogent.

Dès la Belle Époque, les rives de la Marne sont animées par des guinguettes, des bals et des restaurants. Les Parisiens y affluent à leurs moments libres pour s'y divertir. Ils y accèdent par les gares de Nogent-sur-Marne ou de Joinville-le-Pont de la ligne de la Bastille qui desservent la rive droite de la Marne. Convert ou le Casino Tanton sont les établissements les plus prisés du public.

Que faire lorsque l'on veut passer sur l'autre rive, celle de Joinville-Champigny, pour accéder au Grand Bal, Chez Gégène, à La Péniche, à l'Élysée Palace ou au Casino du Tremblay ? Les ponts sont trop loin. Alors des passeurs de rives voient le jour. D'abord privées, puis publiques, de petites embarcations vous transportent d'une rive à l'autre de la Marne. Les passeurs sont nombreux tout au long de la Marne. Disparus en 1975, ils renaissent en 2003 pour le plus grand plaisir des touristes.

Le passeur de rive Nogent-Champigny reprend service grâce au soutien financier de Paris Est Marne&Bois.

Le Territoire Paris Est Marne et Bois s'est associé aux villes de Nogent et de Joinville, au Comité Départemental du Tourisme pour faire aboutir ce projet notamment auprès des autorités fluviales (Voies Navigables de France) et du Département du Val de Marne, gestionnaire des berges côté Joinville le Pont.



L'objectif de ce passeur est de :

- Traverser la Marne dans un espace naturel, loin des grands axes routiers,
- Rapprocher les deux ponts de Joinville et de Nogent très éloignés,
- Faciliter les promenades au départ de Nogent et de Joinville,
- Préserver les dernières guinguettes, en leur facilitant l'accès depuis Paris,
- Rapprocher les habitants du quartier de Polangis à la gare RER A de Nogent

Les navettes gratuites ont circulé du 18 mai au 29 septembre 2019 tous les samedis et dimanches de 13h à 20h toutes les 12 minutes.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sa mission essentielle est la promotion de l'attractivité du territoire « Business Friendly » et la mise en place d'un dialogue entre acteurs pour répondre à la diversité des situations locales et contribuer à l'émergence de projets de développement. En 2019, Le territoire est le premier à obtenir le label « Villes et métiers d'art ».

Mise en place en septembre 2018 à la suite du transfert au territoire de la compétence, la direction du développement économique et de l'emploi compte 9 agents dont 7 agents titulaires au 31 décembre 2019.

Mobilisation des acteurs économiques :

- En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, les clubs d'entreprises qui couvrent l'ensemble du territoire collaborent dans le réseau COAXION. L'édition 2019 de la soirée interclubs s'est tenue le 28 janvier 2020, et a rassemblé plus de 400 responsables d'entreprises et partenaires institutionnels.

Participation à des salons professionnels permettant de promouvoir notre territoire :

- Salon France Attractive, au Palais Brongniart à Paris, les 1er et 2 octobre, SIMI, Salon de l'immobilier d'entreprise, s'est tenu au Palais des Congrès du 11 au 13 décembre.



Soutien à la création d'entreprises :

- 169 porteurs de projets reçus et accompagnés.
- Permanences et animation d'ateliers sur plusieurs villes du territoire.
- Participation à des salons dédiés à la création d'entreprise (Forum Entreprendre à Vincennes, Salon création d'entreprise organisé par le Pôle emploi de Nogent-sur-Marne, Forum de l'entrepreneuriat de Champigny-sur-Marne, Forum de l'insertion de Fontenay-sous-Bois, Salon J'entreprends dans le Val-de-Marne à Créteil, Salon Welcome 94 de la CCI de Créteil) et participation à une table ronde dans le cadre de la Fête des entrepreneurs du Réseau entreprendre.
- Participation aux réunions de Val de Marne Actif pour l'Initiative qui accorde des prêts d'honneur.

Promotion de l'Artisanat et des Métiers d'Art :

- Obtention du label « Villes et métiers d'Arts » faisant Première édition du prix de l'Artisanat dans trois catégories : jeune entreprise, entreprendre au féminin et Métier d'Art.
- Participation au Salon des Métiers d'Art du Val de Marne en novembre 2019.
- Réalisation par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'une étude sur l'artisanat du Territoire.

Favoriser l'emploi local et la formation :

- Développement du réseau des acteurs.
- Mise en place d'une session de retour à l'emploi du 15 avril au 21 juin 2019.
- Ouverture en septembre de la Maison de l'Emploi et de la Formation Marne et Bois au 15 avenue Jean Jaurès à Joinville-le-Pont.
- Utiliser le levier de l'Insertion sur les chantiers du Grand Paris Express avec la signature d'un ne convention avec la Société du Grand Paris mise en œuvre par les villes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne : sur 958 candidats provenant principalement des villes du territoire (87%) 112 personnes ont bénéficié du dispositif principalement dans la proximité des chantiers.

Ecoles vitawin MARNE & BOIS Entreprises



Une démarche innovante d'animation du territoire :

Elle porte notamment sur la thématique du rapprochement entre élèves écoles et entreprises dénommé VITAWIN.

- Constitution du collectif qui pilote la démarche : 6 structures différentes : CCI94, MEDEF 93/94, PEMB (politique de la ville et économie), ville de Charenton, AJE Association Jeunesse et Entreprises, l'association IPE Ingénieur pour l'Ecole.
- Lancement de la dynamique de « dialogue entre acteurs locaux » **le 28 novembre 2019.**
- Soutien et contribution en matière d'ingénierie au programme co-construit Quand Elèves et Entreprises se Rencontrent Q2ER 6eme édition basé sur Charenton-le-Pont.
- En septembre 2019 Lancement **d'une expérimentation « Ilot de Fraicheur » sur la ville de Champigny-sur-Marne** entre pour la fabrication et le montage d'un îlot de fraicheur par les élèves du lycée et son implantation dans un quartier prioritaire en concertation avec les associations du quartier.
- Participation aux ateliers pour l'étude de **la reconversion de l'ancienne usine des eaux** de Saint-Maur-des-Fossés.
- Poursuite de la démarche de mise en réseau et de **développement de Tiers Lieux,** des espaces de travail collaboratif ancrés dans leur territoire.
- Inauguration de l'espace Incubateur - coworking **le 25 septembre 2019** à Saint-Mandé.
- Inauguration de l'espace « co-working Vincennes » le **10 décembre 2018.**
- Réalisation d'une étude des besoins et des écosystèmes locaux propices au développement de Tiers Lieux.
- Travail en étroite collaboration avec les projets de Tiers Lieux privés : l'Alternateur à Champigny-sur-Marne, Oasis Familial à Villers-sur-Marne, le Lab-ad-hoc à Maisons-Alfort.
- Développement du partenariat avec **le Hub Francil'in** (Hub France connecté de l'IDF) dont l'objet est d'accompagner les acteurs locaux de l'inclusion numérique à valoriser leurs offres et renforcer le parcours usager.